

# ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS DE PAGES JAUNES LIMITÉE

31 décembre 2023 et 2022

## Table des matières

Rapport de l'auditeur indépendant	2
États consolidés du résultat net et du résultat global	6
États consolidés de la situation financière	7
États consolidés des variations des capitaux propres	8-9
Tableaux consolidés des flux de trésorerie	10
Notes annexes	11-46

## RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux actionnaires de Pages Jaunes Limitée

### Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés de Pages Jaunes Limitée (la « Société »), qui comprennent les états consolidés de la situation financière aux 31 décembre 2023 et 2022, et les états consolidés du résultat net et du résultat global et des variations des capitaux propres et les tableaux consolidés des flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des méthodes comptables significatives (appelés collectivement, les « états financiers »).

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Société aux 31 décembre 2023 et 2022, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS).

### Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues (NAGR) du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la Société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

### Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2023. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

### **Recouvrabilité des actifs d'impôt différé – Se reporter aux notes 3.17.3, 3.18 et 7 des états financiers**

#### *Description de la question clé de l'audit*

La Société comptabilise de l'impôt différé au titre des attributs fiscaux et des écarts entre la valeur comptable et la valeur fiscale des actifs et des passifs au taux d'impôt prescrit en vigueur pour les exercices au cours desquels les écarts sont censés se résorber. La valeur comptable des actifs d'impôt différé est revue à chaque date de clôture et elle est réduite s'il n'est plus probable qu'un bénéfice imposable suffisant sera disponible pour permettre le recouvrement de la totalité ou d'une partie de l'actif dans un avenir prévisible.

Compte tenu de l'incertitude d'estimation importante liée au bénéfice imposable futur et à la détermination de la probabilité que les actifs d'impôt différé seront réalisés, l'audit de ces estimations comportait un degré élevé de subjectivité dans la mise en œuvre des procédures d'audit et dans l'évaluation des résultats de ces procédures. Il en a résulté un travail d'audit plus étendu; nous avons notamment dû faire appel à des fiscalistes.

#### *Traitement de la question pendant l'audit*

Nous avons mis en œuvre notamment les procédures d'audit suivantes à l'égard du bénéfice imposable futur et de la détermination de la probabilité que les actifs d'impôt différé seront réalisés :

- Nous avons évalué le bénéfice imposable futur de la manière suivante :
  - Nous avons évalué la capacité de la Société à estimer, avec exactitude, le bénéfice imposable futur, en comparant ses résultats réels avec les estimations passées de la Société.
  - Nous avons examiné le caractère raisonnable des estimations du bénéfice imposable futur en comparant les principales données d'entrée utilisées pour établir les estimations, comme les produits et les marges bénéficiaires, au rendement historique, aux projections et aux tendances.
  - Nous avons évalué si les estimations du bénéfice imposable futur cadraient avec les éléments probants recueillis sous d'autres aspects de l'audit.

- Avec l'aide de fiscalistes, nous avons évalué de la manière suivante la probabilité que les actifs d'impôt différé seront réalisés :
  - Nous avons évalué les différences temporaires existantes pouvant être utilisées ultérieurement pour évaluer les actifs d'impôt différé dont la Société dispose;
  - Nous avons évalué la période d'utilisation et le caractère suffisant des déductions fiscales futures sous-jacentes que la Société compte utiliser à l'égard du bénéfice imposable futur, avant qu'elles n'expirant.
  - Nous avons évalué si le bénéfice imposable au cours des périodes antérieures était de nature appropriée et prévus par les lois fiscales.

**Produits et correction de valeur pour ajustements des produits – Se reporter aux notes 3.16, 3.18, 4, 8 et 9 des états financiers**

*Description de la question clé de l'audit*

Les produits de la Société sont composés d'honoraires contractuels constitués d'un important volume de transactions de faible valeur et sont liés aux produits tirés des médias et solutions numériques et des médias imprimés. Alors que les produits tirés des médias et solutions numériques sont essentiellement comptabilisés à partir du moment auquel le service est offert sur la durée du contrat, les produits tirés des médias imprimés sont comptabilisés à un moment précis à la livraison des annuaires imprimés. De plus, la Société estime une correction de valeur pour ajustements des produits, qui est comptabilisée à titre de réduction des produits et représente une estimation des réclamations attendues des clients. Cette estimation est fondée en partie sur les antécédents de la Société en matière de réclamations.

L'audit des produits et de la correction de valeur pour ajustements des produits a nécessité un effort d'audit important en raison du nombre de transactions, du processus hautement manuel lié à des parties du processus de la comptabilisation des produits et de l'incertitude d'estimation inhérente à la détermination de la correction de valeur. Ceci a exigé un degré élevé de subjectivité dans la mise en œuvre des procédures d'audit et dans l'évaluation des résultats de ces procédures.

*Traitement de la question pendant l'audit*

Nos procédures d'audit liées aux produits et l'estimation de la correction de valeur pour ajustements des produits ont notamment inclus les aspects suivants :

- Nous avons évalué les produits en :
  - testant l'exactitude arithmétique de la comptabilisation des produits de la Société qui repose sur des processus manuels;
  - évaluant les contrats des clients et l'exécution des services pour une sélection d'opérations génératrices de produits et en évaluant si les contrats avaient été comptabilisés comme il se doit dans les produits, sur la base des conditions de chacun de ceux-ci;
  - analysant les produits comptabilisés en comparant les résultats réels avec les prévisions établies de façon indépendante;
  - examinant les preuves provenant d'une combinaison de sources, si nécessaire, en tenant compte des éléments probants contradictoires et en évaluant si les produits ont été comptabilisés de façon appropriée.
- Nous avons évalué la correction de valeur pour ajustements des produits en :
  - évaluant les méthodes utilisées par la Société pour estimer la correction de valeur pour ajustements des produits en comprenant les processus adoptés pour faire le suivi et la gestion des réclamations et des recouvrements, en testant l'exactitude arithmétique de ce calcul et en testant les données utilisées pour établir cette estimation;
  - évaluant la capacité de la Société à estimer avec exactitude la correction de valeur pour ajustements des produits en comparant les résultats réels aux estimations passées de la Société. Pour une sélection de réclamations des clients, nous avons évalué les réclamations par rapport aux crédits accordés, aux débits comptabilisés au compte des produits, au contrat initial, à la correspondance entre les clients et les représentants des ventes et à d'autres documents justificatifs.

## **Autres informations**

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent :

- du rapport de gestion;
- des informations contenues dans le rapport annuel, autres que les états financiers et notre rapport de l'auditeur sur ces états.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas aux autres informations, et nous n'exprimons ni n'exprimerons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations. En ce qui concerne notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations désignées ci-dessus et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative.

Nous avons obtenu le rapport de gestion avant la date du présent rapport. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués sur ces autres informations, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans ces autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait dans le présent rapport. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Nous nous attendons à obtenir le rapport annuel après la date du présent rapport. Si, à la lumière des travaux que nous effectuerons sur ces autres informations, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans ces autres informations, nous serons tenus de signaler ce fait aux responsables de la gouvernance.

### **Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers**

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux IFRS, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la Société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la Société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la Société.

### **Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers**

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne.
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Société.
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière.

- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la Société à cesser son exploitation.
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes s'il y a lieu.

Parmi les questions communiquées aux responsables de la gouvernance, nous déterminons quelles ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers de la période considérée : ce sont les questions clés de l'audit. Nous décrivons ces questions dans notre rapport, sauf si des textes légaux ou réglementaires en empêchent la publication ou si, dans des circonstances extrêmement rares, nous déterminons que nous ne devrions pas communiquer une question dans notre rapport parce que l'on peut raisonnablement s'attendre à ce que les conséquences néfastes de la communication de cette question dépassent les avantages pour l'intérêt public.

L'associé responsable de la mission d'audit au terme de laquelle le présent rapport de l'auditeur indépendant est délivré est David Pain.

(signé) Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l.<sup>1</sup>

Montréal, Québec  
Le 13 février 2024

---

<sup>1</sup> CPA auditeur, permis de comptabilité publique n° A129221

## États consolidés du résultat net et du résultat global

(en milliers de dollars canadiens, sauf l'information sur les actions et les montants par action)

Pour les exercices clos les 31 décembre	Note	2023	2022
Produits	4	239 432 \$	268 278 \$
Coûts d'exploitation	5	162 572	171 710
Bénéfice d'exploitation avant amortissements et frais de restructuration et autres charges		76 860	96 568
Amortissements	10, 11, 12	13 659	15 397
Frais de restructuration et autres charges	14	2 205	3 231
Bénéfice d'exploitation		60 996	77 940
Charges financières, montant net	6	732	1 808
Bénéfice avant impôt sur le résultat		60 264	76 132
Charge d'impôt sur le résultat	7	12 865	2 700
<b>Bénéfice net</b>		<b>47 399 \$</b>	<b>73 432 \$</b>

### Autres éléments (de perte globale) de bénéfice global

#### Éléments qui ne seront pas reclassés ultérieurement en résultat net

(Pertes actuarielles) gains actuariels liés aux régimes d'avantages postérieurs à l'emploi	15	(12 403)	4 507
Impôt sur le résultat lié aux éléments qui ne seront pas reclassés ultérieurement en résultat net		3 279	(1 191)

<b>Autres éléments (de perte globale) de bénéfice global</b>		<b>(9 124)</b>	<b>3 316</b>
<b>Total du bénéfice global</b>		<b>38 275 \$</b>	<b>76 748 \$</b>

### Bénéfice par action

Bénéfice de base par action		2,70 \$	3,10 \$
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation – Bénéfice de base par action	17	17 573 994	23 669 723
Bénéfice dilué par action		2,65 \$	3,02 \$
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation – Bénéfice dilué par action	17	17 772 078	23 939 473

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

## États consolidés de la situation financière

(en milliers de dollars canadiens)

Aux 31 décembre	Note	2023	2022
<b>ACTIF</b>			
<b>ACTIFS COURANTS</b>			
Trésorerie		23 229 \$	43 907 \$
Créances clients et autres débiteurs	8	37 224	38 415
Impôt sur le résultat à recevoir	7	581	–
Charges payées d'avance		4 859	4 903
Frais de publication différés		1 048	580
Investissement net dans des contrats de sous-location	10	1 986	1 701
<b>TOTAL DES ACTIFS COURANTS</b>		<b>68 927</b>	<b>89 506</b>
<b>ACTIFS NON COURANTS</b>			
Commissions différées		2 480	2 153
Actifs financiers et autres actifs	8	1 833	1 835
Actifs au titre de droits d'utilisation	10	5 486	7 085
Investissement net dans des contrats de sous-location	10	23 971	24 756
Immobilisations corporelles	11	3 082	4 169
Immobilisations incorporelles	12	40 918	49 662
Impôt différé	7	20 816	28 132
<b>TOTAL DES ACTIFS NON COURANTS</b>		<b>98 586</b>	<b>117 792</b>
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>		<b>167 513 \$</b>	<b>207 298 \$</b>
<b>PASSIF ET CAPITAUX PROPRES</b>			
<b>PASSIFS COURANTS</b>			
Dettes fournisseurs et autres créditeurs	13	28 129 \$	33 623 \$
Impôt sur le résultat à payer	7	213	298
Provisions	14	16 314	17 431
Produits différés	9	956	1 266
Tranche courante des obligations liées à des contrats de location	10	3 967	3 396
<b>TOTAL DES PASSIFS COURANTS</b>		<b>49 579</b>	<b>56 014</b>
<b>PASSIFS NON COURANTS</b>			
Provisions	14	551	826
Avantages postérieurs à l'emploi	15	35 180	40 944
Obligations liées à des contrats de location	10	39 947	43 733
<b>TOTAL DES PASSIFS NON COURANTS</b>		<b>75 678</b>	<b>85 503</b>
<b>TOTAL DU PASSIF</b>		<b>125 257</b>	<b>141 517</b>
CAPITAL ET RÉSERVES		96 252	121 070
DÉFICIT		(53 996)	(55 289)
<b>TOTAL DES CAPITAUX PROPRES</b>		<b>42 256</b>	<b>65 781</b>
<b>TOTAL DU PASSIF ET DES CAPITAUX PROPRES</b>		<b>167 513 \$</b>	<b>207 298 \$</b>

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

## États consolidés des variations des capitaux propres

(en milliers de dollars canadiens)

Pour les exercices clos les 31 décembre

							2023
	<i>Note</i>	Capital social	Actions restreintes	Rémunération fondée sur des actions et autres réserves	Total du capital et réserves	Déficit	Total des capitaux propres
Solde au 31 décembre 2022		129 004 \$	(10 988) \$	3 054 \$	121 070 \$	(55 289) \$	65 781 \$
Autres éléments de perte globale		–	–	–	–	(9 124)	(9 124)
Bénéfice net		–	–	–	–	47 399	47 399
<b>Total du bénéfice global</b>		–	–	–	–	38 275	38 275
Dividendes versés aux actionnaires	17	–	–	12	12	(13 344)	(13 332)
Actions restreintes réglées	18	–	717	(402)	315	(216)	99
Charge au titre des actions restreintes	18	–	–	227	227	–	227
Reclassement d'actions restreintes	18	–	–	(478)	(478)	(71)	(549)
Annulation d'actions détenues par un fiduciaire	17	(3 216)	5 100	–	1 884	(1 884)	–
Charge au titre des options sur actions réglées en instruments de capitaux propres	18	–	–	196	196	–	196
Reclassement d'options sur actions	18	–	–	(196)	(196)	(42)	(238)
Rachat d'actions en vertu du plan d'arrangement, déduction faite des actions détenues par un fiduciaire et des coûts de transaction	17	(30 701)	3 923	–	(26 778)	(21 425)	(48 203)
<b>Solde au 31 décembre 2023</b>		<b>95 087 \$</b>	<b>(1 248) \$</b>	<b>2 413 \$</b>	<b>96 252 \$</b>	<b>(53 996) \$</b>	<b>42 256 \$</b>

	Note	Capital social	Actions restreintes	Bons de souscription	Rémunération fondée sur des actions et autres réserves	Réserve au titre de la réduction de capital	Total du capital et réserves	Déficit	Total des capitaux propres
Solde au 31 décembre 2021		3 938 124 \$	(18 688) \$	1 456 \$	120 949 \$	2 457 053 \$	6 498 894 \$	(6 382 763) \$	116 131 \$
Autres éléments de bénéfice global		–	–	–	–	–	–	3 316	3 316
Bénéfice net		–	–	–	–	–	–	73 432	73 432
Total du bénéfice global		–	–	–	–	–	–	76 748	76 748
Rachat d'actions ordinaires dans le cadre de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités	17	(125 098)	–	–	–	–	(125 098)	112 694	(12 404)
Actions émises en vertu du régime d'options sur actions	17,18	210	–	–	(57)	–	153	–	153
Dividendes versés aux actionnaires	17	–	–	–	56	–	56	(14 219)	(14 163)
Actions restreintes réglées	18	–	992	–	(941)	–	51	–	51
Charge au titre des actions restreintes	18	–	–	–	323	–	323	–	323
Charge au titre des options sur actions réglées en instruments de capitaux propres	18	–	–	–	831	–	831	–	831
Reclassement d'options sur actions	18	–	–	–	(6 400)	–	(6 400)	–	(6 400)
Actions ordinaires pouvant être rachetées	17	–	–	–	636	–	636	–	636
Expiration des bons de souscription	17	–	–	(1 456)	–	–	(1 456)	1 456	–
Rachat d'actions en vertu du plan d'arrangement, déduction faite des actions détenues par un fiduciaire et des coûts de transaction	17	(1 139 226)	6 708	–	–	–	(1 132 518)	1 036 393	(96 125)
Transfert de comptes de capital	17	(2 545 006)	–	–	(112 343)	(2 457 053)	(5 114 402)	5 114 402	–
Solde au 31 décembre 2022		129 004 \$	(10 988) \$	– \$	3 054 \$	– \$	121 070 \$	(55 289) \$	65 781 \$

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

## Tableaux consolidés des flux de trésorerie

(en milliers de dollars canadiens)

Pour les exercices clos les 31 décembre	Note	2023	2022
<b>ACTIVITÉS D'EXPLOITATION</b>			
Bénéfice net		47 399 \$	73 432 \$
Éléments d'ajustement			
Charge au titre de la rémunération fondée sur des actions réglée en instruments de capitaux propres		423	1 154
Amortissements		13 659	15 397
Frais de restructuration et autres charges		2 205	3 231
Charges financières, montant net		732	1 808
Charge d'impôt sur le résultat		12 865	2 700
Variation des actifs et des passifs d'exploitation		2 648	4 728
Paiements en trésorerie au titre de la rémunération fondée sur des actions		(5 891)	(7 155)
Excédent de capitalisation des régimes d'avantages postérieurs à l'emploi sur les coûts		(20 119)	(32 106)
Frais de restructuration et autres charges payés	14	(2 241)	(3 819)
Intérêts versés		(1 964)	(2 112)
Impôt sur le résultat payé, montant net		(2 949)	(7 758)
<b>Flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation</b>		<b>46 767</b>	<b>49 500</b>
<b>ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT</b>			
Acquisitions d'immobilisations incorporelles		(3 925)	(4 911)
Acquisitions d'immobilisations corporelles		(35)	(93)
Paiements reçus au titre de l'investissement net dans des contrats de sous-location	10	1 457	1 338
<b>Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement</b>		<b>(2 503)</b>	<b>(3 666)</b>
<b>ACTIVITÉS DE FINANCEMENT</b>			
Dividendes versés	17	(13 332)	(14 163)
Rachat d'actions ordinaires en vertu du plan d'arrangement, déduction faite des actions détenues par un fiduciaire et des coûts de transaction	17	(48 203)	(96 125)
Rachat d'actions ordinaires dans le cadre d'offres publiques de rachat dans le cours normal des activités	17	–	(12 404)
Émission d'actions ordinaires	17	–	153
Paiement au titre des obligations liées à des contrats de location	10	(3 407)	(2 947)
<b>Flux de trésorerie affectés aux activités de financement</b>		<b>(64 942)</b>	<b>(125 486)</b>
<b>DIMINUTION NETTE DE LA TRÉSORERIE</b>		<b>(20 678)</b>	<b>(79 652)</b>
<b>TRÉSORERIE AU DÉBUT DE L'EXERCICE</b>		<b>43 907</b>	<b>123 559</b>
<b>TRÉSORERIE À LA FIN DE L'EXERCICE</b>		<b>23 229 \$</b>	<b>43 907 \$</b>

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

## 1. Description

Pages Jaunes Limitée, par l'intermédiaire de ses filiales, offre aux entreprises locales et nationales des solutions de marketing et de médias numériques et imprimés permettant de joindre les consommateurs dans toutes les provinces et territoires du Canada. Les références à Pages Jaunes Limitée (ou la « Société ») dans ce document ont trait à la situation financière, à la performance financière, aux flux de trésorerie et aux informations à fournir de Pages Jaunes Limitée et ses filiales sur une base consolidée.

Le siège social de Pages Jaunes Limitée est situé au 1751, rue Richardson, Montréal (Québec) Canada H3K 1G6, et les actions ordinaires de Pages Jaunes Limitée sont inscrites à la Bourse de Toronto (« TSX ») sous le symbole « Y ».

Le conseil d'administration (le « conseil ») a approuvé les états financiers consolidés pour les exercices clos les 31 décembre 2023 et 2022 le 13 février 2024 et a autorisé leur publication le 14 février 2024.

## 2. Adoption de normes comptables modifiées

### 2.1 Normes, interprétations et modifications apportées aux normes publiées adoptées pour les états financiers consolidés

La Société a adopté les modifications aux normes IFRS suivantes, avec prise d'effet pour les périodes comptables ouvertes à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2023 :

#### **Modifications d'IAS 8, Méthodes comptables, changements d'estimations comptables et erreurs**

Les modifications d'IAS 8 comprennent l'ajout d'une définition des estimations comptables ainsi que d'autres modifications d'IAS 8 afin d'aider les entités à faire la distinction entre les changements dans les méthodes comptables et les changements dans les estimations comptables. L'adoption de ces modifications n'a eu aucune incidence importante sur les états financiers de la Société.

#### **Modifications d'IAS 12, Impôts sur le résultat – Impôt différé rattaché à des actifs et des passifs issus d'une même transaction**

Les modifications d'IAS 12 clarifient le traitement comptable de l'impôt différé dans le cas de transactions qui, lors de la comptabilisation initiale, sont à l'origine de différences temporaires à la fois imposables et déductibles. L'adoption de ces modifications n'a eu aucune incidence sur les états financiers de la Société.

#### **Modifications d'IAS 1, Présentation des états financiers, et de l'énoncé de pratiques en IFRS 2, Porter des jugements sur l'importance relative – Informations à fournir sur les méthodes comptables**

Les modifications d'IAS 1, *Présentation des états financiers*, et de l'énoncé de pratiques en IFRS 2, *Porter des jugements sur l'importance relative*, exigent des entités de fournir des informations significatives sur leurs méthodes comptables plutôt que des informations sur leurs principales méthodes comptables. Les informations sur les méthodes comptables sont significatives si, lorsqu'on les prend en considération conjointement avec d'autres informations contenues dans les états financiers de l'entité, on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles influencent les décisions que les principaux utilisateurs des états financiers à usage général prennent en se fondant sur ces états financiers.

Les paragraphes à l'appui d'IAS 1 sont également modifiés afin de préciser que les informations sur les méthodes comptables se rapportant à des transactions, à d'autres événements ou à des conditions qui sont non significatifs sont, de ce fait, non significatives, et qu'il n'est pas nécessaire de les fournir. Les informations sur les méthodes comptables peuvent être significatives en raison de la nature des transactions, des autres événements ou des conditions connexes, et ce, même si les montants sont non significatifs. Par ailleurs, les informations sur les méthodes comptables se rapportant à des transactions, à d'autres événements ou à des conditions qui sont significatifs ne sont pas forcément elles-mêmes des informations significatives.

L'International Accounting Standards Board (« IASB ») a également formulé des directives et des exemples visant à expliquer et à illustrer l'application du processus en quatre étapes sur l'importance relative décrit dans l'énoncé de pratiques en IFRS 2.

La Société a apporté les changements nécessaires à l'égard des informations à fournir sur ses méthodes comptables à la note 3 des présents états financiers consolidés.

Tel qu'il est permis, la Société a adopté par anticipation les modifications aux normes IFRS suivantes, avec prise d'effet le 1<sup>er</sup> janvier 2023 :

### **Modifications d'IAS 1, *Présentation des états financiers* – *Classement des passifs en tant que passifs courants ou non courants***

Les modifications d'IAS 1 clarifient que le classement des passifs en tant que passifs courants ou non courants doit être fondé sur les droits qui existent à la fin de la période de présentation de l'information financière et harmonisent le libellé de tous les paragraphes concernés pour utiliser le terme « droit » de différer le règlement du passif pour au moins douze mois et indiquer explicitement que seuls les droits qui existent à la fin de la période de présentation de l'information financière influent sur le classement d'un passif. L'adoption de ces modifications n'a eu aucune incidence importante sur les états financiers de la Société.

## **3. Mode de présentation et méthodes comptables significatives**

### **3.1 Déclaration de conformité**

Les présents états financiers consolidés de Pages Jaunes Limitée et de ses filiales ont été préparés par la direction conformément aux Normes internationales d'information financière (les « normes IFRS »). Les états financiers consolidés ont été préparés selon la méthode du coût historique, sauf en ce qui concerne la réévaluation de certains instruments financiers évalués à la juste valeur, comme il est expliqué dans les méthodes comptables présentées ci-dessous.

### **3.2 Monnaie fonctionnelle et monnaie de présentation**

Les états financiers consolidés sont présentés en dollars canadiens, soit la monnaie fonctionnelle de Pages Jaunes Limitée.

### **3.3 Méthode de consolidation**

#### **3.3.1 Filiales**

Les filiales contrôlées directement par Pages Jaunes Limitée ou indirectement par l'entremise d'autres filiales consolidées sont entièrement consolidées. Les filiales sont toutes des entités sur lesquelles Pages Jaunes Limitée exerce son contrôle.

Les filiales sont entièrement consolidées à partir de la date d'entrée en vigueur de l'acquisition jusqu'à la date d'entrée en vigueur de la cession. Les actifs et les passifs intersociétés et les transactions entre les sociétés entièrement consolidées sont éliminés. Les profits et les pertes sur les opérations à l'interne avec des sociétés contrôlées sont entièrement éliminés. Les méthodes comptables sont modifiées au besoin pour assurer l'uniformité du traitement comptable au niveau de Pages Jaunes Limitée.

### **3.4 Trésorerie**

#### **3.4.1 Trésorerie**

La trésorerie comprend les dépôts de fonds et, de temps à autre, des placements très liquides dont l'échéance initiale est de trois mois ou moins.

### **3.5 Instruments financiers**

Les actifs financiers et les passifs financiers sont comptabilisés dans l'état de la situation financière de la Société lorsque la Société devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument.

Les actifs financiers et les passifs financiers sont évalués initialement à la juste valeur. Les coûts de transaction qui sont directement attribuables à l'acquisition ou à l'émission d'actifs financiers et de passifs financiers (autres que des actifs financiers et des passifs financiers évalués à la juste valeur par le biais du résultat net) sont ajoutés à la juste valeur des actifs financiers ou des passifs financiers ou en sont déduits, selon le cas, au moment de la comptabilisation initiale. Les coûts de transaction directement attribuables à l'acquisition d'actifs financiers ou de passifs financiers évalués à la juste valeur par le biais du résultat net sont immédiatement comptabilisés en résultat net.

### 3.5.1 Actifs financiers

#### Comptabilisation et évaluation initiales

Les actifs financiers sont classés dans les catégories précises suivantes : coût amorti, juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global pour les placements en titres de capitaux propres et juste valeur par le biais du résultat net.

Ce classement des actifs financiers au moment de la comptabilisation initiale dépend des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels de l'actif financier et du modèle économique de la Société pour la gestion de ces derniers.

Le modèle économique de la Société pour la gestion des actifs financiers représente la manière dont elle gère ses actifs financiers afin de produire des flux de trésorerie. Le modèle économique détermine si les flux de trésorerie découleront de la perception des flux de trésorerie contractuels, de la vente des actifs financiers ou des deux.

#### Évaluation ultérieure

##### *Actifs financiers au coût amorti*

La Société évalue les actifs financiers au coût amorti si les deux conditions suivantes sont réunies :

- la détention de l'actif financier s'inscrit dans un modèle économique dont l'objectif est de détenir des actifs financiers afin d'en percevoir les flux de trésorerie contractuels;
- les conditions contractuelles de l'actif financier donnent lieu, à des dates spécifiées, à des flux de trésorerie qui correspondent uniquement à des remboursements de principal et à des versements d'intérêts sur le principal restant dû.

Les actifs financiers au coût amorti sont par la suite évalués au moyen de la méthode du taux d'intérêt effectif, déduction faite de la correction de valeur pour créances douteuses. Les profits et les pertes sont comptabilisés en résultat net lorsque l'actif est décomptabilisé, modifié ou déprécié.

Les actifs financiers de la Société au coût amorti comprennent les créances clients et autres débiteurs, l'investissement net dans des contrats de sous-location et la trésorerie.

##### *Actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net*

Les actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net comprennent les actifs financiers détenus à des fins de transaction, les actifs financiers désignés au moment de la comptabilisation initiale à la juste valeur par le biais du résultat net et les actifs financiers devant obligatoirement être évalués à la juste valeur. Les actifs financiers dont les flux de trésorerie ne correspondent pas uniquement à des remboursements de capital et à des versements d'intérêts sont classés et évalués à la juste valeur par le biais du résultat net, quel que soit le modèle économique. Les actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net sont présentés dans l'état de la situation financière à la juste valeur et les variations nettes de la juste valeur sont comptabilisées dans l'état du résultat net.

#### Décomptabilisation

La Société décomptabilise un actif financier si les droits contractuels sur les flux de trésorerie liés à l'actif expirent ou si elle transfère à une autre partie l'actif financier et la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété de cet actif.

#### Pertes de crédit attendues

En ce qui concerne la dépréciation des actifs financiers, la Société applique le modèle des pertes de crédit attendues, tel qu'il est prescrit par les normes IFRS. Le modèle des pertes de crédit attendues exige que la Société comptabilise les pertes de crédit attendues et les variations de ces pertes de crédit attendues à chaque date de clôture pour refléter les changements du risque de crédit depuis la comptabilisation initiale des actifs financiers. Dans le cas des créances clients (y compris les actifs sur contrat), la Société applique l'approche simplifiée, en vertu de laquelle les pertes de crédit attendues pour la durée de vie liées aux créances douteuses relatives aux créances clients (aussi appelées correction de valeur pour créances douteuses) sont établies en fonction de divers facteurs, y compris, entre autres, la durée de l'exposition et, dans certains cas, la solvabilité du client. Bien que les autres débiteurs et l'investissement net dans des contrats de sous-location soient aussi assujettis aux exigences relatives à la dépréciation, les pertes de crédit attendues identifiées étaient négligeables.

La Société évalue si les actifs financiers sont dépréciés à chaque date de clôture. La Société considérera qu'un actif financier fait l'objet d'une défaillance lorsqu'il est improbable que la partie redevable s'acquitte de ses obligations envers la Société dans son ensemble et que la Société ne peut exercer aucun recours pour réaliser la garantie (le cas échéant). La Société a choisi de considérer qu'une défaillance ne survient pas lorsque l'actif financier est en souffrance plus de 90 jours, car la Société dispose d'informations raisonnables et justifiables pour démontrer qu'un critère de défaillance tardif convient davantage et que le risque de défaillance n'est pas nécessairement accru. Lorsqu'elle évalue si une partie redevable manque à ses obligations, la Société tiendra compte d'indicateurs qualitatifs (p. ex. non-respect des conditions) et quantitatifs (p. ex. état « en retard ») et de données obtenues à l'interne et de sources externes. Les données d'entrée utilisées pour évaluer si un actif financier fait l'objet d'une défaillance, de même que leur importance, peuvent varier au fil du temps en fonction des circonstances. Les mêmes facteurs sont considérés pour déterminer s'il faut radier des créances clients les montants imputés à la correction de valeur pour pertes de crédit attendues pour les créances clients. L'évaluation de la probabilité de défaillance et des pertes en cas de défaillance repose sur les données historiques ajustées en fonction des circonstances actuelles du client. Aucune créance client n'est radiée directement à même la charge pour créances douteuses.

### **3.5.2 Passifs financiers**

#### **Comptabilisation et évaluation initiales**

Les passifs financiers sont classés, lors de la comptabilisation initiale, comme passifs financiers désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net, emprunts, dettes fournisseurs et charges à payer et rémunération à payer, selon le cas.

Pages Jaunes Limitée comptabilise initialement tous les passifs financiers, et en particulier les dettes fournisseurs et autres créditeurs et les obligations liées à des contrats de location, à la juste valeur moins les coûts de transaction, et ultérieurement au coût amorti au moyen de la méthode du taux d'intérêt effectif.

#### **Décomptabilisation**

La Société décomptabilise les passifs financiers si les obligations de la Société sont exécutées, sont annulées ou ont expiré. La différence entre la valeur comptable du passif financier décomptabilisé et la contrepartie payée et exigible est comptabilisée en résultat net.

### **3.6 Frais de publication différés**

Les frais de publication différés sont comptabilisés au titre des frais de publication directs et marginaux d'obtention d'un contrat et de ceux liés à la fabrication et à la distribution d'annuaires téléphoniques imprimés ainsi qu'à la prestation et à l'exécution de nos produits et services numériques. L'immobilisation incorporelle correspond aux coûts qui seront comptabilisés dans les coûts d'exploitation au cours de périodes futures, sur la même base que les produits liés aux annuaires et les produits tirés des produits et services numériques, sur la durée du contrat.

Les frais de publication différés sont initialement évalués au coût et comptabilisés dans les coûts d'exploitation à la livraison de la publication ou à l'exécution des produits et services numériques.

### **3.7 Commissions différées**

Les commissions différées versées représentent les coûts pour l'obtention de nouveaux contrats de vente. Ces coûts sont amortis de manière linéaire sur une période de deux ans, soit la période prévue de réalisation des avantages. La Société comptabilise à titre de charges les commissions versées pour le renouvellement de contrats dont les produits sont comptabilisés sur une période maximale de un an.

### **3.8 Immobilisations corporelles**

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût historique diminué de l'amortissement cumulé et du cumul des pertes de valeur. Les divers composants des immobilisations corporelles sont amortis séparément en fonction de leur durée d'utilité estimée. Le coût historique d'un actif comprend les dépenses directement attribuables à son acquisition.

Les coûts ultérieurs sont inclus dans la valeur comptable de l'actif ou comptabilisés à titre de composant distinct, au besoin, s'il est probable que des avantages économiques futurs reviendront à Pages Jaunes Limitée et que le coût de l'actif peut être évalué de façon fiable. Tous les autres coûts d'entretien et de réparation sont passés en charges durant l'exercice au cours duquel ils sont engagés. L'amortissement des immobilisations corporelles est calculé selon le mode linéaire en fonction des coûts inscrits à l'actif, déduction faite de toute valeur résiduelle sur la durée d'utilité estimée de chaque actif correspondant.

Les durées d'utilité estimées des immobilisations corporelles sont les suivantes :

Matériel de bureau	10 ans
Matériel informatique	3 ans
Améliorations locatives	Durée la plus courte entre la durée du contrat de location ou la durée d'utilité

Les durées d'utilité estimatives, les valeurs résiduelles et le mode d'amortissement sont révisés au moins une fois par année, et les amortissements sont ajustés de façon prospective, au besoin.

Une immobilisation corporelle est décomptabilisée lors de sa sortie ou lorsqu'aucun avantage économique futur n'est attendu de l'utilisation continue de l'actif. Le profit ou la perte résultant de la sortie ou de la mise hors service d'un actif est déterminé comme la différence entre le produit de la vente et la valeur comptable de l'actif et doit être comptabilisé en résultat net.

### 3.9 Contrats de location

#### 3.9.1 En tant que preneur

À la date de passation d'un contrat, la Société apprécie si celui-ci est ou contient un contrat de location. Un contrat est ou contient un contrat de location s'il confère le droit de contrôler l'utilisation d'un actif déterminé pour un certain temps moyennant une contrepartie. La Société répartit la contrepartie prévue au contrat entre toutes les composantes locatives sur la base de leur prix distinct relatif. La Société comptabilise généralement les composantes locatives et les composantes non locatives connexes comme une seule composante locative.

À la date de début du contrat de location, la Société comptabilise un actif au titre du droit d'utilisation et une obligation liée à un contrat de location correspondante pour tous les contrats de location dans lesquels elle intervient en tant que preneur.

L'actif au titre du droit d'utilisation est initialement évalué au coût, lequel comprend le montant initial de l'obligation liée à un contrat de location, ajusté des paiements de loyers versés à la date de début ou avant cette date, plus tous les coûts directs initiaux engagés et une estimation des coûts relatifs au démantèlement et à l'enlèvement de l'actif sous-jacent ou à la remise en état de l'actif sous-jacent ou la restauration du lieu, déduction faite des avantages incitatifs à la location reçus.

L'actif au titre du droit d'utilisation est par la suite amorti selon le mode linéaire sur la période allant de la date de début jusqu'au terme de la durée d'utilité de cet actif, ou jusqu'au terme de la durée du contrat de location s'il est antérieur. Les durées d'utilité estimées des actifs au titre de droits d'utilisation sont déterminées sur la même base que celles des immobilisations corporelles. De plus, l'actif au titre du droit d'utilisation est diminué périodiquement des pertes de valeur, le cas échéant, et ajusté pour tenir compte de certaines réévaluations de l'obligation liée à un contrat de location. Les actifs au titre de droits d'utilisation sont soumis à des tests de dépréciation conformément à IAS 36, *Dépréciation d'actifs*, et les pertes de valeur sont comptabilisées dans les frais de restructuration et autres charges dans les états consolidés du résultat net.

L'obligation liée à un contrat de location est initialement évaluée à la valeur actualisée des paiements de loyers qui ne sont pas payés à la date de début, calculée selon le taux d'intérêt implicite du contrat de location ou, s'il est impossible de déterminer facilement ce taux, selon le taux d'emprunt marginal de la Société. La Société utilise habituellement son taux d'emprunt marginal comme taux d'actualisation.

Le taux d'emprunt marginal est fondé sur la durée du contrat de location et il est déterminé en fonction de diverses données d'entrée, notamment : les taux sans risque actuels des obligations d'État et un ajustement au titre de l'écart de crédit propre au profil de crédit de la Société.

Les paiements de loyers pris en compte dans l'évaluation de l'obligation locative comprennent les éléments suivants :

- Les paiements de loyers fixes (y compris en substance), déduction faite des avantages incitatifs à la location.
- Les paiements de loyers variables qui sont fonction d'un indice ou d'un taux.
- Les paiements attendus au titre des garanties de valeur résiduelle.

L'obligation liée à un contrat de location est par la suite évaluée au coût amorti au moyen de la méthode du taux d'intérêt effectif et la valeur comptable est ajustée pour refléter les intérêts courus et les paiements de loyers.

Les obligations liées à des contrats de location sont réévaluées, et un ajustement correspondant est apporté aux actifs au titre de droits d'utilisation connexes, ou est comptabilisé en résultat net, si la valeur comptable de l'actif au titre du droit d'utilisation a été ramenée à zéro, s'il y a un changement dans les paiements de loyers futurs en raison d'une variation de l'indice ou du taux ou d'un changement dans la somme estimée que la Société s'attend à devoir payer au titre d'une garantie de valeur résiduelle, ou si un changement aux conditions de location, comme des modifications à la superficie visée par le contrat de location, ou si la Société change son évaluation à savoir si elle exercera une option d'achat, de prolongation ou de résiliation.

Lorsque l'obligation liée à un contrat de location est réévaluée de cette manière, un ajustement correspondant est apporté à la valeur comptable de l'actif au titre du droit d'utilisation ou est comptabilisé en résultat net si la valeur comptable de l'actif au titre du droit d'utilisation a été réduite à zéro.

La Société a choisi de comptabiliser une charge locative de manière linéaire pour les contrats de location à court terme, soit ceux d'une durée de douze mois ou moins, et pour les contrats de location dont le bien sous-jacent est de faible valeur. Ces charges sont présentées au poste Coûts d'exploitation dans les états consolidés du résultat net. Les montants liés à ces contrats de location dont le bien sous-jacent est de faible valeur sont négligeables.

### 3.9.2 En tant que bailleur

Lorsque la Société agit à titre de bailleur, elle détermine à la date de début si chaque contrat de location est un contrat de location simple ou un contrat de location-financement. Si le contrat de location transfère au preneur la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété de l'actif sous-jacent, le contrat est classé à titre de contrat de location-financement; dans le cas contraire, il est classé à titre de contrat de location simple.

La Société a conclu un contrat de location à titre de sous-bailleur à l'égard de certains espaces de bureaux.

La Société a évalué et classé ses contrats de sous-location en tant que contrats de location-financement et a par conséquent décomptabilisé les actifs au titre de droits d'utilisation liés aux contrats de location principaux respectifs faisant l'objet d'une sous-location, comptabilisé des créances locatives équivalentes à l'investissement net dans les contrats de sous-location, conservé les obligations liées aux contrats de location comptabilisées précédemment en sa qualité de preneur, comptabilisé les charges d'intérêts connexes par la suite et comptabilisé les produits d'intérêts sur la créance au titre de la sous-location en sa qualité de bailleur du contrat de location-financement.

### 3.10 Immobilisations incorporelles

Le coût des immobilisations incorporelles à durée d'utilité déterminée qui sont acquises séparément est réputé correspondre à leur juste valeur à la date d'acquisition. Les immobilisations incorporelles acquises sont comptabilisées au coût diminué de l'amortissement cumulé et du cumul des pertes de valeur.

Les immobilisations incorporelles développées à l'interne, constituées de logiciels utilisés par la Société, sont comptabilisées si, et seulement si, les conditions suivantes ont été démontrées :

- La faisabilité technique nécessaire à l'achèvement de l'immobilisation incorporelle en vue de sa mise en service ou de sa vente.
- L'intention d'achever l'immobilisation incorporelle et de la mettre en service ou de la vendre et la disponibilité des ressources appropriées pour le faire.
- La façon dont l'immobilisation incorporelle générera des avantages économiques futurs probables.
- La capacité de mesurer de façon fiable la dépense relative à l'immobilisation incorporelle au cours de son développement.

Le montant initial comptabilisé au titre d'une immobilisation incorporelle développée à l'interne est égal à la somme des dépenses engagées à partir de la date à laquelle cette immobilisation incorporelle a satisfait pour la première fois aux critères de comptabilisation énumérés ci-dessus. Lorsqu'aucune immobilisation incorporelle développée à l'interne ne peut être comptabilisée, les dépenses de développement sont passées en charges dans l'état du résultat net au cours de la période où elles sont engagées.

Les immobilisations incorporelles développées à l'interne comprennent les coûts se rapportant aux logiciels et aux licences d'utilisation de logiciels employés dans le développement des systèmes de Pages Jaunes Limitée, ainsi que toutes les charges salariales et tous les frais de consultation directement attribuables. Ces éléments ne sont pas amortis tant que les immobilisations ne peuvent être utilisées.

Après leur comptabilisation initiale, les immobilisations incorporelles doivent être comptabilisées à leur coût diminué de l'amortissement cumulé et du cumul des pertes de valeur. Les immobilisations incorporelles sont amorties comme suit :

Ententes de non-concurrence	Mode linéaire sur la plus courte des deux périodes suivantes : 7 ans ou la durée de vie de l'entente
Marques de commerce	Mode linéaire sur 10 ans
Noms de domaine	Mode linéaire sur 4 à 12 ans
Logiciels	Mode linéaire sur 3 ans

La durée d'utilité estimée et le mode d'amortissement sont révisés au moins une fois par année, et l'incidence de tout changement dans les estimations est comptabilisée de manière prospective.

Une immobilisation incorporelle est décomptabilisée à sa cession, ou lorsqu'aucun avantage économique futur n'est attendu de son utilisation ou de sa cession. Les profits ou les pertes découlant de la décomptabilisation d'une immobilisation incorporelle (calculés en tant que différences entre le produit net de la cession ou la juste valeur, le cas échéant, et la valeur comptable de l'actif) sont comptabilisés dans l'état du résultat net lorsque l'actif est décomptabilisé.

### 3.11 Dépréciation des immobilisations corporelles et incorporelles

À chaque date de clôture, Pages Jaunes Limitée détermine s'il existe une quelconque indication que les valeurs comptables de ses immobilisations corporelles et incorporelles à durée d'utilité déterminée se sont dépréciées. Si une telle indication existe, la valeur recouvrable de l'actif est estimée en vue de déterminer le montant de la perte de valeur, le cas échéant. Lorsque l'actif ne génère pas de flux de trésorerie qui sont indépendants de ceux qui sont générés par d'autres actifs, Pages Jaunes Limitée estime la valeur recouvrable des unités génératrices de trésorerie (« UGT ») ou du groupe d'UGT auquel l'actif appartient. Une UGT s'entend du plus petit groupe d'actifs identifiables générant des entrées de trésorerie indépendantes de celles générées par d'autres actifs.

Les immobilisations incorporelles qui ont une durée d'utilité indéterminée et celles qui ne sont pas encore prêtes à être mises en service, de même que le goodwill, le cas échéant, sont soumis à un test de dépréciation annuellement et chaque fois qu'il y a une indication que l'actif peut s'être déprécié. La plupart des immobilisations incorporelles de la Société ne génèrent pas d'entrées de fonds indépendantes de celles des autres actifs; elles font donc l'objet de tests au sein de leurs UGT respectives.

La valeur recouvrable est la valeur la plus élevée entre la juste valeur diminuée des coûts de sortie et la valeur d'utilité. Dans le cadre de l'évaluation de la valeur d'utilité, les flux de trésorerie futurs estimés sont actualisés par application d'un taux d'actualisation avant impôt qui reflète l'appréciation actuelle du marché de la valeur temps de l'argent et des risques spécifiques à l'actif (ou à l'UGT) pour lesquels les estimations des flux de trésorerie futurs n'ont pas été ajustées.

Si la valeur recouvrable estimée d'un actif (ou d'une UGT) est inférieure à sa valeur comptable, la valeur comptable de l'actif (ou de l'UGT) est ramenée à sa valeur recouvrable. Une perte de valeur est comptabilisée immédiatement dans l'état du résultat net.

Si la valeur recouvrable d'une UGT ou d'un groupe d'UGT est inférieure à sa valeur comptable, la perte de valeur est portée en réduction de la valeur comptable des actifs de l'unité au prorata de la valeur comptable de chacun des actifs compris dans l'unité. La Société ne réduit pas la valeur comptable d'un actif en deçà de sa juste valeur diminuée des coûts de sortie ou de sa valeur d'utilité, selon le plus élevé des deux montants.

### 3.12 Dettes fournisseurs et autres créditeurs

Les dettes fournisseurs et autres créditeurs, y compris les charges à payer, sont comptabilisés au moment où Pages Jaunes Limitée est tenue d'effectuer des paiements futurs en raison de l'achat d'actifs ou de services. Les dettes fournisseurs et autres créditeurs sont comptabilisés au coût amorti.

### 3.13 Provisions

Les provisions sont comptabilisées si Pages Jaunes Limitée a une obligation actuelle (juridique ou implicite) résultant d'un événement passé, s'il est probable qu'une sortie de ressources sera nécessaire pour régler l'obligation et si le montant de l'obligation peut être estimé de manière fiable.

Le montant comptabilisé en provision est la meilleure estimation de la contrepartie nécessaire à l'extinction de l'obligation actuelle à la date de clôture, compte tenu des risques et des incertitudes liés à l'obligation. Les provisions sont évaluées à la valeur actualisée des dépenses qui devraient être nécessaires pour régler l'obligation au moyen d'un taux avant impôts reflétant les appréciations actuelles par le marché de la valeur temps de l'argent et des risques propres à l'obligation. L'augmentation de la provision due à l'écoulement du temps est comptabilisée en charges financières. Les provisions font l'objet d'une reprise lorsque de nouveaux facteurs externes

surgissent, comme des conditions de marché, ou lorsque des facteurs internes indiquent que la valeur recouvrable est supérieure ou inférieure à ce qui était initialement prévu.

Les obligations actuelles résultant de contrats déficitaires sont comptabilisées et évaluées comme des provisions. Un contrat est considéré comme déficitaire lorsque Pages Jaunes Limitée a un contrat en vertu duquel les coûts inévitables engagés pour satisfaire aux obligations contractuelles sont supérieurs aux avantages économiques qu'elle s'attend à recevoir du contrat.

### **3.14 Avantages du personnel**

#### **3.14.1 Régimes à cotisations définies**

Pages Jaunes Limitée maintient un régime à cotisations définies en vue d'offrir à certains employés des avantages postérieurs à l'emploi en vertu duquel la Société verse des cotisations, prédéterminées en fonction d'un pourcentage du salaire de l'employé, à une entité distincte et n'aura aucune obligation juridique ou implicite de payer des montants supplémentaires. Nous comptabilisons le coût des services rendus au titre des régimes d'avantages postérieurs à l'emploi lié aux régimes de retraite à cotisations définies au moment de la prestation de services par un employé à la Société, qui coïncide généralement avec le moment où la Société verse des cotisations en trésorerie. Les cotisations payées d'avance sont comptabilisées à titre d'actifs dans la mesure où un remboursement en trésorerie ou une diminution des paiements futurs sont possibles. Les nouveaux employés ne peuvent participer qu'aux régimes à cotisations définies, lorsqu'ils y sont admissibles.

#### **3.14.2 Régimes à prestations définies**

Un régime à prestations définies désigne un régime d'avantages postérieurs à l'emploi autre qu'un régime à cotisations définies. L'obligation nette de Pages Jaunes Limitée relativement aux régimes à prestations définies est calculée séparément pour chaque régime en estimant le montant des prestations futures accumulées par les employés en contrepartie des services rendus au cours des périodes considérées et des périodes antérieures. Ces prestations sont actualisées afin de déterminer leur valeur actuelle. La juste valeur des actifs du régime est déduite de l'obligation. Le taux d'actualisation correspond au rendement, à la date de clôture, des obligations de sociétés de première qualité dont l'échéance correspond approximativement à la durée du passif connexe au titre du régime, ajusté en fonction d'un écart afin de tenir compte de tout risque de crédit additionnel, et qui sont libellées dans la monnaie dans laquelle les prestations doivent être versées. Ce calcul est effectué à chaque exercice par un actuaire qualifié au moyen de la méthode de répartition des prestations au prorata des services.

Pages Jaunes Limitée comptabilise tous les écarts actuariels découlant de ses régimes à prestations définies dans les autres éléments du résultat global. La réévaluation, qui comprend les écarts actuariels, l'incidence des variations du plafond de l'actif, le cas échéant, et le rendement des actifs du régime, compte non tenu des intérêts nets sur l'obligation au titre des prestations définies, est reflétée immédiatement dans l'état de la situation financière, et une imputation ou un crédit est comptabilisé dans les autres éléments du résultat global. La réévaluation comptabilisée dans les autres éléments du résultat global est reflétée immédiatement dans les bénéfices non distribués et ne sera pas classée dans l'état du résultat net. Les coûts des services passés sont comptabilisés dans l'état du résultat net de la période au cours de laquelle une modification au régime est annoncée aux employés. Les intérêts nets, qui sont calculés en appliquant le taux d'actualisation à l'actif net ou au passif net au titre des prestations définies, sont comptabilisés dans le montant net des charges financières, tandis que les coûts des services rendus sont comptabilisés dans les charges d'exploitation.

#### **3.14.3 Autres avantages à long terme**

L'obligation nette de Pages Jaunes Limitée relativement aux avantages à long terme autres qu'au titre de régimes de retraite correspond au montant des avantages futurs accumulés par les employés en contrepartie des services rendus au cours des périodes considérées et des périodes antérieures. Ces avantages sont actualisés afin de déterminer leur valeur actuelle, et la juste valeur des actifs connexes est déduite de ce montant. Le taux d'actualisation correspond au rendement, à la date de clôture, des obligations de sociétés de première qualité dont l'échéance correspond approximativement à la durée du passif connexe. Ce calcul est effectué au moyen de la méthode des unités de crédit projetées. Les écarts actuariels sont comptabilisés à la période au cours de laquelle ils surviennent.

#### **3.14.4 Indemnités de cessation d'emploi**

Les indemnités de cessation d'emploi sont comptabilisées en charges lorsque Pages Jaunes Limitée ne peut plus se rétracter de l'offre de ces indemnités, ou, si cela se produit à une date antérieure, lorsqu'il n'y a aucune possibilité réelle de se rétracter d'un plan formalisé et détaillé visant à mettre fin à l'emploi d'un ou de plusieurs membres du personnel avant la date normale de mise à la retraite ou de l'octroi des indemnités de cessation d'emploi suite à une offre faite pour encourager les départs

volontaires. Les indemnités de cessation d'emploi destinées à encourager les départs volontaires sont passées en charges si Pages Jaunes Limitée a fait une offre afin d'encourager ces départs, qu'il est probable que cette offre sera acceptée et que le nombre d'employés qui accepteront l'offre peut être estimé de manière fiable.

### 3.14.5 Paiements fondés sur des actions

Les accords dont le paiement est fondé sur des actions de Pages Jaunes Limitée comprennent les unités d'actions restreintes (« UAR »), les unités d'actions liées à la performance (« UAP »), les unités d'actions différées (« UAD »), les options sur actions et les droits à l'appréciation d'actions attribués aux employés et aux administrateurs admissibles (les « participants »).

#### UAR et UAP

Les UAR et les UAP attribuées peuvent être réglées en trésorerie ou en capitaux propres, au gré du participant. Par conséquent, en ce qui a trait aux UAR, la Société comptabilise un passif correspondant au nombre d'UAR dont les droits sont acquis, multiplié par la juste valeur de l'action ordinaire de PJ à la fin de la période de présentation de l'information financière. La juste valeur du passif est réévaluée à chaque date de clôture et à chaque date de règlement, et toute variation de la juste valeur est comptabilisée en résultat net. Des UAR additionnelles sont émises pour refléter les dividendes déclarés sur les actions ordinaires. Il n'y avait aucune UAP en circulation aux 31 décembre 2023 et 2022. De plus, certaines UAR de la Société seront réglées en trésorerie selon les conditions contractuelles.

#### UAD et options sur actions

Les UAD et les options sur actions attribuées peuvent être réglées en trésorerie ou en capitaux propres, au gré de la Société.

Les UAD et les options sur actions sont traitées comme un instrument réglé en trésorerie selon les pratiques historiques et sont, par conséquent, comptabilisées en tant que passif. La Société comptabilise un passif lié aux UAD qui correspond au nombre d'UAD dont les droits sont acquis, multiplié par la juste valeur de l'action ordinaire de PJ à la fin de la période de présentation de l'information financière. Des UAD additionnelles sont émises pour refléter les dividendes déclarés sur les actions ordinaires.

En ce qui concerne les options sur actions, Pages Jaunes Limitée comptabilise une charge de rémunération à titre de coûts d'exploitation dans les états du résultat net, correspondant à la juste valeur à la date d'attribution, déterminée selon le modèle d'évaluation de Black et Scholes et comptabilisée sur la durée de la période d'acquisition des droits. Un crédit correspondant est comptabilisé à titre de passif. Les passifs sont réévalués à la juste valeur à chaque période de présentation de l'information financière, et toute variation est comptabilisée dans les coûts d'exploitation.

#### Droits à l'appréciation d'actions

Les droits à l'appréciation d'actions sont réglés en trésorerie et comptabilisés en conséquence en tant que passif. En ce qui concerne les droits à l'appréciation d'actions attribués, Pages Jaunes Limitée comptabilise une charge de rémunération à titre de coûts d'exploitation dans les états du résultat net, correspondant à la juste valeur à la date d'attribution, comptabilisée sur la durée de la période d'acquisition des droits, et un crédit correspondant est comptabilisé à titre de passif. Le passif est réévalué à la juste valeur à chaque période de présentation de l'information financière, et toute variation est comptabilisée dans les coûts d'exploitation.

### 3.15 Instruments de capitaux propres

Par instrument de capitaux propres, on entend tout contrat mettant en évidence un intérêt résiduel dans les actifs d'une entité après déduction de tous ses passifs. Les instruments de capitaux propres émis par Pages Jaunes Limitée sont comptabilisés au produit reçu, déduction faite des frais d'émission directs.

Les coûts de transaction engagés par Pages Jaunes Limitée dans le cadre de l'émission, du rachat ou de la vente de ses propres instruments de capitaux propres sont portés en déduction des capitaux propres dans la mesure où il s'agit de coûts marginaux directement attribuables à la transaction portant sur les capitaux propres et qui n'auraient pas été générés autrement.

### 3.16 Produits

Les produits de Pages Jaunes Limitée sont composés d'honoraires contractuels constitués d'un important volume de transactions de faible valeur et sont liés aux produits tirés des médias et solutions numériques et des médias imprimés. Les produits de la Société sont évalués à la juste valeur de la contrepartie reçue ou à recevoir, déduction faite d'une correction de valeur pour ajustements des produits et des taxes de vente. Les montants de la contrepartie sont généralement déterminés.

Les produits tirés des médias imprimés sont comptabilisés à un moment précis à la livraison des annuaires imprimés. Les produits tirés des médias imprimés sont généralement facturés sur une base mensuelle tout au long de l'année de publication.

Les produits tirés des médias et solutions numériques provenant des petites annonces et des grandes annonces sont comptabilisés en résultat sur une base mensuelle à partir du moment auquel le service est offert sur la durée du contrat, laquelle est habituellement de douze mois, puisque le client retire les avantages de l'annonce et en bénéficie simultanément pendant la période d'affichage de l'annonce. Certains produits, comme les honoraires pour la conception de sites Web et de vidéos, sont comptabilisés à un moment précis lorsque la conception des sites Web et des vidéos est terminée, puisque l'obligation de prestation est remplie.

Sauf indication contraire dans la description du produit, les contrats conclus avec des clients sont renouvelés automatiquement pour des périodes subséquentes consécutives pour une durée équivalente à la durée initiale, sauf si le client remet à la Société un avis écrit de non-renouvellement, selon les modalités du contrat.

Le paiement est généralement exigible dès la réception de la facture pour tous les clients. La ventilation des produits par groupe de produits est présentée à la note intitulée « Produits ».

La correction de valeur pour ajustements des produits est comptabilisée à titre de réduction des produits et représente une estimation des réclamations attendues des clients. Cette estimation est fondée en partie sur les antécédents de la Société en matière de réclamations.

### **3.17 Imposition**

La charge d'impôt sur le résultat représente la somme de l'impôt exigible et différé.

#### **3.17.1 Impôt exigible et impôt différé pour l'exercice**

L'impôt exigible et différé est comptabilisé dans l'état du résultat net à titre de charge ou de produit, sauf si la charge ou le produit concerne des éléments comptabilisés dans les autres éléments du résultat global ou directement dans les capitaux propres, auquel cas l'impôt exigible et différé est aussi comptabilisé dans les autres éléments du résultat global ou directement dans les capitaux propres, respectivement. Si l'impôt exigible ou différé découle de la comptabilisation initiale d'un regroupement d'entreprises, l'incidence fiscale est prise en compte dans la comptabilisation du regroupement d'entreprises.

#### **3.17.2 Impôt exigible**

Le bénéfice imposable diffère du bénéfice comptabilisé dans l'état du résultat net, car il exclut des éléments de produits et de charges qui sont imposables ou déductibles au cours des autres exercices de même que des éléments qui ne sont jamais imposables ni déductibles. Le passif d'impôt exigible de Pages Jaunes Limitée est calculé au moyen des taux d'impôt adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture.

#### **3.17.3 Actif et passif d'impôt différé**

L'impôt différé est déterminé en fonction des différences temporaires entre les valeurs comptables des actifs et des passifs dans les états de la situation financière et leurs valeurs fiscales correspondantes utilisées dans le calcul du bénéfice imposable, et il est comptabilisé au moyen de la méthode du report variable. Des passifs d'impôt différé sont généralement comptabilisés pour toutes les différences temporaires imposables, et les actifs d'impôt différé sont généralement comptabilisés pour toutes les différences temporaires déductibles dans la mesure où il est probable qu'un bénéfice imposable, sur lequel ces différences temporaires déductibles pourront être imputées, sera disponible. De tels actifs et passifs ne sont pas comptabilisés si la différence temporaire découle d'un goodwill ou de la comptabilisation initiale des autres actifs et passifs liés à une transaction (autre qu'un regroupement d'entreprises) qui n'a d'incidence ni sur le bénéfice imposable, ni sur le bénéfice comptable.

Les passifs d'impôt différé sont comptabilisés pour les différences temporaires imposables liées à des participations dans des filiales et des entreprises associées, sauf si Pages Jaunes Limitée est capable de contrôler la date à laquelle la différence temporaire se résorbera et s'il est probable que la différence temporaire ne se résorbera pas dans un avenir prévisible. Les actifs d'impôt différé découlant des différences temporaires déductibles générées par de telles participations sont comptabilisés seulement s'il est probable que le bénéfice imposable sera suffisant pour permettre d'utiliser les avantages de la différence temporaire et que la différence temporaire se résorbera dans un avenir prévisible.

La valeur comptable des actifs d'impôt différé est revue à chaque date de clôture et elle est réduite s'il n'est plus probable qu'un bénéfice imposable suffisant sera disponible pour permettre le recouvrement de la totalité ou d'une partie de l'actif dans un avenir prévisible.

Les actifs et passifs d'impôt différé sont évalués aux taux d'impôt dont l'application est attendue dans la période au cours de laquelle le passif sera réglé ou l'actif sera réalisé, en fonction des taux d'impôt (et lois fiscales) qui sont adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture. L'évaluation des passifs et actifs d'impôt différé reflète les conséquences fiscales qui résulteraient de la façon dont Pages Jaunes Limitée s'attend, à la date de clôture, à recouvrer ou régler la valeur comptable de ses actifs et passifs.

Les actifs et passifs d'impôt différé sont compensés si Pages Jaunes Limitée a un droit juridiquement exécutoire de compenser des actifs et des passifs d'impôt et lorsqu'ils concernent des impôts sur le résultat prélevés par la même autorité fiscale et si Pages Jaunes Limitée a l'intention de régler simultanément le montant net de ses actifs et passifs d'impôt.

### **3.18 Estimations importantes**

L'établissement d'états financiers consolidés requiert de la direction qu'elle procède à des estimations et formule des hypothèses qui peuvent avoir une incidence sur la valeur comptable de certains actifs et passifs, produits et charges, ainsi que sur l'information présentée dans les notes annexes. La direction révisé périodiquement ces estimations et hypothèses afin de veiller à leur pertinence à l'égard de l'expérience passée et des événements actuels, y compris, sans s'y limiter, la conjoncture économique et les conditions du marché des capitaux, notamment la hausse des taux d'intérêt et l'inflation ainsi que le risque grandissant de récession ainsi que d'autres facteurs considérés comme pertinents. Ces estimations font l'objet d'une incertitude d'évaluation et les résultats réels pourraient être différents des estimations actuelles en raison de modifications de ces hypothèses. L'incidence des changements d'estimations comptables est comptabilisée dans la période au cours de laquelle la modification se produit et dans toutes les périodes ultérieures touchées, le cas échéant.

Les estimations les plus importantes effectuées par la direction sont décrites ci-dessous.

#### **Correction de valeur pour ajustements des produits**

La Société comptabilise une correction de valeur pour ajustements des produits à titre de réduction des produits. Elle représente une estimation des réclamations attendues des clients. La Société met à jour son estimation de la correction de valeur pour ajustements des produits en fonction des antécédents en matière de réclamations ainsi qu'en fonction de facteurs liés aux clients. Cette estimation importante pourrait avoir une incidence sur les résultats futurs de Pages Jaunes Limitée si les réclamations réelles sont plus ou moins élevées que prévu.

#### **Évaluation de la correction de valeur pour pertes de crédit attendues pour les créances clients**

Relativement à la dépréciation des créances clients (y compris les actifs sur contrat), la Société utilise le modèle des pertes de crédit attendues, qui exige que la Société comptabilise les pertes de crédit attendues et les variations de ces pertes de crédit attendues à chaque date de clôture pour refléter les changements du risque de crédit depuis la comptabilisation initiale de la créance client. Les pertes de crédit attendues pour créances douteuses relatives aux créances clients (aussi appelées correction de valeur pour créances douteuses) sont établies en fonction de divers facteurs, y compris, entre autres, la durée de l'exposition et, dans certains cas, la solvabilité du client. Cette estimation importante pourrait avoir une incidence sur les résultats futurs de la Société en cas d'un nouveau changement important à la conjoncture économique ou à la solvabilité des clients ou à la suite d'une nouvelle information qui pourrait avoir une incidence sur nos hypothèses.

#### **Estimation de la durée du contrat de location**

Lorsque la Société comptabilise un contrat de location, elle évalue la durée du contrat de location en fonction des conditions du contrat et détermine si le contrat fera l'objet d'une prolongation ou si une option de résiliation anticipée sera exercée. La Société a établi que la durée de ses contrats de location correspond à la période de location initiale, puisqu'elle n'a pas la certitude raisonnable qu'une option de prolongation ou de résiliation anticipée sera exercée. Ces estimations importantes pourraient avoir une incidence sur les résultats futurs de Pages Jaunes Limitée si la Société prolonge les contrats de location ou exerce une option de résiliation anticipée.

#### **Déterminer si un actif au titre du droit d'utilisation s'est déprécié**

La Société détermine si un actif au titre du droit d'utilisation s'est déprécié, en particulier lorsqu'elle libère des espaces de bureaux et qu'elle doit déterminer la recouvrabilité de l'actif, dans la mesure où la Société peut procéder à la sous-location de l'actif ou résilier le contrat de location et recouvrer ses coûts. La Société examinera les modalités de ses contrats de location ainsi que les conditions du marché local pour estimer le potentiel de recouvrabilité de chacun des locaux libérés visés par un contrat de location. La détermination du taux de recouvrement du coût du contrat de location exige de la direction qu'elle formule d'importantes estimations fondées sur la disponibilité d'espaces de bureaux semblables sur le marché et des conditions du marché local. Ces estimations importantes pourraient avoir une incidence sur les résultats futurs de Pages Jaunes Limitée si la Société réussit à sous-louer ses locaux libérés à un loyer supérieur ou inférieur ou à des dates différentes à ce qui était prévu initialement.

#### **Déterminer le taux d'actualisation pour les contrats de location**

IFRS 16 exige que la Société actualise les paiements de loyers selon le taux d'intérêt implicite dans le contrat de location si ce taux est facilement disponible. Si ce taux ne peut être déterminé facilement, le preneur doit utiliser son taux d'emprunt marginal. En règle générale, la Société a utilisé son taux d'emprunt marginal lors de la

comptabilisation initiale des contrats de location, étant donné que les taux d'intérêt implicites n'étaient pas facilement accessibles puisque l'information sur la juste valeur des actifs sous-jacents et les coûts directs engagés par le bailleur à l'égard des actifs loués n'était pas disponible auprès du bailleur. Le taux d'emprunt marginal de chaque contrat de location a été déterminé à la date de début du contrat de location et recalculé à la date d'évaluation, le cas échéant.

#### Durées d'utilité des immobilisations incorporelles et corporelles

À chaque clôture, Pages Jaunes Limitée passe en revue les durées d'utilité estimées de ses immobilisations incorporelles et de ses immobilisations corporelles. À la clôture de l'exercice considéré, la direction a déterminé que les durées d'utilité de ses immobilisations incorporelles et corporelles étaient adéquates.

#### Avantages futurs du personnel

La valeur actualisée de l'obligation au titre des prestations définies est établie au moyen de la méthode de répartition des prestations au prorata des services selon les taux d'intérêt sur des obligations de sociétés de grande qualité libellées dans la monnaie dans laquelle les prestations seront versées et dont les dates d'échéance se rapprochent de celles du passif au titre des prestations définies qui s'y rattache. L'établissement des coûts (recouvrements) nets des régimes d'avantages nécessite l'utilisation d'hypothèses portant notamment sur le taux d'actualisation servant à évaluer les obligations au titre des prestations définies et le rendement attendu des actifs du régime, l'âge prévu du départ à la retraite des salariés, le taux prévu de la rémunération future et le taux d'évolution attendu des frais médicaux. Les résultats réels peuvent différer de ceux qui sont estimés en fonction de ces hypothèses.

#### Impôt sur le résultat

L'estimation de l'impôt sur le résultat suppose une évaluation de la recouvrabilité des actifs d'impôt différé basée sur une appréciation de la capacité de Pages Jaunes Limitée à appliquer les déductions fiscales futures sous-jacentes pour réduire le bénéfice imposable futur avant qu'elles n'expirent. L'appréciation de Pages Jaunes Limitée est fondée sur la législation fiscale existante et des estimations du bénéfice imposable futur. Si l'appréciation de la capacité de Pages Jaunes Limitée à utiliser les déductions fiscales futures sous-jacentes change, Pages Jaunes Limitée devra comptabiliser un montant plus ou moins élevé de déductions fiscales à l'actif, ce qui diminuerait ou augmenterait la charge d'impôt de la période au cours de laquelle l'appréciation a lieu. La valeur comptable des actifs d'impôt différé est revue à chaque date de clôture, réévaluée s'il est probable qu'un bénéfice imposable suffisant sera disponible, ou réduite s'il n'est plus probable qu'un bénéfice imposable suffisant sera disponible pour permettre le recouvrement de la totalité ou d'une partie de l'actif dans un avenir prévisible.

## 4. Produits

La Société examine les produits en fonction de produits et services comparables, comme les médias imprimés et les médias numériques.

Pour les exercices clos le 31 décembre 2023 et le 31 décembre 2022, les produits tirés des médias imprimés sont comptabilisés à un moment précis, alors que dans le cas des produits tirés des médias et solutions numériques, une tranche de 99 % a été comptabilisée sur la durée du contrat, et une tranche de 1 %, à un moment précis.

Le tableau suivant présente les informations sur les produits en fonction de produits et services comparables.

<b>Pour les exercices clos les 31 décembre</b>	<b>2023</b>	<b>2022</b>
Médias numériques	190 324 \$	209 130 \$
Médias imprimés	49 108	59 148
<b>Total des produits</b>	<b>239 432 \$</b>	<b>268 278 \$</b>

## 5. Coûts d'exploitation

Pour les exercices clos les 31 décembre	Note	2023	2022
Salaires, commissions et avantages <sup>1</sup>		67 136 \$	74 780 \$
Chaîne d'approvisionnement et logistique <sup>2</sup>		60 213	63 066
Autres biens et services <sup>3</sup>		12 422	12 905
Systèmes d'information		20 006	18 537
Réévaluation des pertes de crédit attendues, déduction faite du recouvrement	8	2 795	2 422
<b>Total des coûts d'exploitation</b>		<b>162 572 \$</b>	<b>171 710 \$</b>

<sup>1</sup> La Société était admissible à la Subvention salariale d'urgence du Canada offerte par le gouvernement du Canada et elle a reçu des contributions non remboursables de 1,1 M\$ au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2022 pour les salaires admissibles de sa main-d'œuvre. Les contributions ont été comptabilisées à titre de réduction des salaires, commissions et avantages.

<sup>2</sup> Les coûts liés à la chaîne d'approvisionnement et logistique ont trait aux coûts liés aux fournisseurs externes pour la production et la distribution de nos produits imprimés et numériques.

<sup>3</sup> Le poste Autres biens et services comprend les coûts de promotion et de publicité, l'immobilier, les services de bureau, les services de consultation incluant les frais liés aux contractants et les honoraires.

## 6. Charges financières, montant net

Les principales composantes des charges financières, montant net, s'établissent comme suit :

Pour les exercices clos les 31 décembre	2023	2022
Intérêts sur les obligations liées à des contrats de location, déduction faite des produits d'intérêts sur investissement dans des contrats de sous-location	1 222 \$	1 379 \$
Intérêts nets sur les obligations au titre des prestations définies	1 949	2 325
Produits d'intérêts sur le solde de trésorerie	(2 865)	(2 064)
Autres, montant net	426	168
<b>Charges financières, montant net</b>	<b>732 \$</b>	<b>1 808 \$</b>

## 7. Impôt sur le résultat

Le tableau qui suit présente un rapprochement de l'impôt sur le résultat aux taux prévus par la loi au Canada et de l'impôt sur le résultat inscrit.

Pour les exercices clos les 31 décembre	2023	2022
Bénéfice avant impôt sur le résultat	60 264 \$	76 132 \$
Taux d'imposition combinés fédéral-provincial au Canada <sup>1</sup>	26,44 %	26,42 %
Charge d'impôt sur le résultat aux taux prévus par la loi	15 934 \$	20 114 \$
Augmentation (diminution) résultant des éléments suivants :		
Comptabilisation d'attributs fiscaux et de différences temporaires non comptabilisés auparavant	(3 442)	(17 778)
Charges non déductibles aux fins de l'impôt	(60)	(102)
Ajustements par rapport aux exercices précédents	432	464
Autres	1	2
<b>Charge d'impôt sur le résultat</b>	<b>12 865 \$</b>	<b>2 700 \$</b>

<sup>1</sup> Le taux d'imposition combiné applicable prévu par la loi a augmenté, principalement en raison de la répartition provinciale des revenus gagnés.

La charge d'impôt sur le résultat se présente comme suit :

Pour les exercices clos les 31 décembre	2023	2022
Exigible	2 270 \$	2 754 \$
Différé	10 595	(54)
	<b>12 865 \$</b>	<b>2 700 \$</b>

Les (actifs) passifs d'impôt différé relatifs aux éléments suivants s'établissent comme suit :

	Coûts de financement différés	Produits différés	Avantages postérieurs à l'emploi	Charges à payer	Immobilisations corporelles et avantages incitatifs relatifs à un bail	Immobilisations incorporelles	(Actifs) passifs d'impôt différé, montant net
Au 31 décembre 2021	(110) \$	(428) \$	(5 681) \$	(6 960) \$	1 451 \$	(17 541) \$	(29 269) \$
Charge (économie) inscrite dans l'état du résultat net	80	94	(1 447)	1 839	343	(963)	(54)
Charge incluse dans les autres éléments du résultat global	–	–	1 191	–	–	–	1 191
Au 31 décembre 2022	(30) \$	(334) \$	(5 937) \$	(5 121) \$	1 794 \$	(18 504) \$	(28 132) \$
Charge inscrite dans l'état du résultat net (Économie) incluse dans les autres éléments du résultat global	–	81	5 867	573	1 306	2 768	10 595
	–	–	(3 279)	–	–	–	(3 279)
<b>Au 31 décembre 2023</b>	<b>(30) \$</b>	<b>(253) \$</b>	<b>(3 349) \$</b>	<b>(4 548) \$</b>	<b>3 100 \$</b>	<b>(15 736) \$</b>	<b>(20 816) \$</b>

Au 31 décembre 2023, la Société et ses filiales n'avaient comptabilisé aucun actif d'impôt différé relativement à des pertes d'exploitation aux États-Unis de 285,7 M\$, venant à expiration progressivement entre 2028 et 2037, et pouvant être utilisées pour une durée indéfinie si elles ont été engagées après 2017. En outre, la Société et ses filiales n'avaient comptabilisé aucun actif d'impôt différé relativement à des pertes en capital au Canada de 8,6 M\$ pouvant être utilisées pour une durée indéfinie et à des pertes en capital aux États-Unis de 5,3 M\$ venant à expiration en 2024.

Au 31 décembre 2023, la Société et ses filiales n'avaient pas comptabilisé les différences temporaires déductibles de 402,1 M\$ (2022 – 415,7 M\$).

## 8. Gestion des risques financiers

### Risque de crédit

Le risque de crédit découle principalement de l'incapacité éventuelle d'un client ou d'une contrepartie à un instrument financier de satisfaire à ses obligations contractuelles. Pages Jaunes Limitée est exposée au risque de crédit relativement à la trésorerie, aux créances clients et à l'investissement dans des contrats de sous-location. La valeur comptable des actifs financiers constitue l'exposition maximale de Pages Jaunes Limitée. Le risque de crédit associé à la trésorerie est réduit de façon importante en confiant ces actifs financiers à des contreparties solvables. La situation des contreparties est examinée de façon continue pour évaluer tout changement.

L'octroi de crédit à des clients par Pages Jaunes Limitée nécessite du jugement. Pages Jaunes Limitée a mis en place des contrôles internes visant à atténuer le risque de crédit, y compris une politique de crédit officielle gérée par son service du crédit. Les nouveaux clients, les clients qui augmentent leurs dépenses liées à la publicité selon un certain niveau et les clients qui ne respectent pas les conditions de paiement sont soumis à un processus particulier d'examen et d'approbation. Pages Jaunes Limitée est d'avis que son exposition à une concentration du crédit relatif aux créances clients est limitée en raison de sa clientèle diversifiée et nombreuse, dont les activités sont réparties dans plusieurs secteurs et régions. Aucun client ne représente à lui seul 10 % ou plus des produits, et aucune créance client associée à un client donné n'excède 10 % du solde total des créances clients à aucun moment au cours de l'exercice.

Bell et TELUS fournissent à Pages Jaunes Limitée des services de recouvrement auprès des clients relativement aux annonceurs qui sont aussi leurs clients. Ainsi, ils reçoivent des sommes de clients pour le compte de Pages Jaunes Limitée. Pages Jaunes Limitée assume le risque lié au recouvrement final de ces créances.

Les composantes des créances clients et autres débiteurs s'établissent comme suit :

<b>Aux 31 décembre</b>	<b>2023</b>	<b>2022</b>
Courant	<b>29 766 \$</b>	31 984 \$
En souffrance depuis moins de 180 jours	<b>4 592</b>	4 344
En souffrance depuis plus de 180 jours	<b>1 987</b>	862
<b>Créances clients<sup>1</sup></b>	<b>36 345 \$</b>	37 190 \$
<b>Autres débiteurs</b>	<b>879 \$</b>	1 225 \$
<b>Créances clients et autres débiteurs</b>	<b>37 224 \$</b>	38 415 \$

<sup>1</sup> Les créances clients sont présentées déduction faite de la correction de valeur pour ajustements des produits et pertes de crédit attendues de 9,4 M\$ au 31 décembre 2023 (13,9 M\$ au 31 décembre 2022).

Le tableau suivant présente de l'information sur l'exposition au risque de crédit et à la correction de valeur pour pertes de crédit attendues pour les créances clients (y compris les actifs sur contrat).

<b>Pour les exercices clos les 31 décembre</b>	<b>2023</b>			<b>2022</b>		
	<b>Taux de pertes de crédit attendues</b>	<b>Valeur comptable brute<sup>1</sup></b>	<b>Correction de valeur pour pertes de crédit attendues</b>	<b>Taux de pertes de crédit attendues</b>	<b>Valeur comptable brute<sup>1</sup></b>	<b>Correction de valeur pour pertes de crédit attendues</b>
Courant	1,4 %	30 188 \$	422 \$	1,9 %	32 602 \$	618 \$
En souffrance depuis moins de 180 jours	19,4 %	5 699	1 107	31,2 %	6 314	1 970
En souffrance depuis plus de 180 jours	68,5 %	6 312	4 325	83,0 %	5 068	4 206
<b>Total</b>		<b>42 199 \$</b>	<b>5 854 \$</b>		<b>43 984 \$</b>	<b>6 794 \$</b>

<sup>1</sup> La valeur comptable brute est présentée déduction faite de la correction de valeur pour ajustements des produits de 3,6 M\$ au 31 décembre 2023 (7,1 M\$ au 31 décembre 2022).

Le tableau suivant présente la variation de la correction de valeur pour pertes de crédit attendues qui a été comptabilisée à l'égard des créances clients (y compris les actifs sur contrat).

<b>Aux 31 décembre</b>	<b>2023</b>	<b>2022</b>
<b>Solde au début de l'exercice</b>	<b>6 794 \$</b>	13 891 \$
Réévaluation de la correction de valeur pour pertes de crédit attendues, déduction faite du recouvrement	<b>2 795</b>	2 422
Montants radiés	<b>(3 735)</b>	(9 519)
<b>Solde à la fin de l'exercice</b>	<b>5 854 \$</b>	6 794 \$

Pages Jaunes Limitée estime la correction de valeur pour pertes sur les créances liées à l'investissement net dans des contrats de sous-location à la fin de la période de présentation de l'information financière à un montant correspondant aux pertes de crédit attendues pour la durée de vie. Aucune des créances liées à l'investissement net dans des contrats de sous-location n'était en souffrance à la fin de la période de présentation de l'information financière et, compte tenu de l'historique des taux de défaillance et des perspectives d'avenir des secteurs dans lesquels les preneurs exercent leurs activités ainsi que de la valeur des garanties détenues à l'égard des créances liées à l'investissement net dans des contrats de sous-location, les pertes de crédit attendues liées à l'investissement net dans des contrats de sous-location sont négligeables.

#### **i) Risque de taux d'intérêt**

Pages Jaunes Limitée est exposée au risque de taux d'intérêt découlant des fluctuations des taux sur son emprunt garanti par des actifs, dont les taux se fondent sur le taux préférentiel ou le taux des acceptations bancaires. Pages Jaunes Limitée n'a pas recours à des instruments dérivés pour réduire son exposition au risque de taux d'intérêt. La Société gère son risque de taux d'intérêt en maximisant les produits d'intérêts gagnés sur les flux de trésorerie excédentaires tout en maintenant le niveau de liquidités nécessaire pour exercer ses activités quotidiennes.

## ii) Risque de change

Pages Jaunes Limitée est exposée au risque de change lié à diverses transactions libellées en diverses devises, et ce risque financier n'est pas significatif. Le risque de change sur les opérations découle principalement de transactions commerciales libellées dans une monnaie qui n'est pas la monnaie fonctionnelle de l'unité opérationnelle de Pages Jaunes Limitée prenant part à la transaction. Pages Jaunes Limitée est exposée aux fluctuations du dollar américain. L'incidence d'une augmentation ou d'une diminution de un point du taux de change entre le dollar canadien et le dollar américain sur le bénéfice net exposé aux fluctuations du dollar américain est négligeable. Les dépenses de la Société, déduction faite des produits, libellées en dollars américains ont été d'approximativement 13,8 M\$ pour l'exercice clos le 31 décembre 2023 (2022 – 16,4 M\$). Au 31 décembre 2023, il n'y avait aucun contrat de change en cours.

## Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que Pages Jaunes Limitée ne soit pas en mesure de respecter ses obligations financières lorsqu'elles arrivent à échéance.

Pages Jaunes Limitée gère ce risque en maintenant des projections de trésorerie détaillées et des plans stratégiques et opérationnels à long terme. La gestion des liquidités exige un suivi constant des entrées et sorties de fonds prévues, et la Société assure ce suivi en établissant des projections détaillées de sa situation de trésorerie afin de s'assurer que sa trésorerie est utilisée de façon adéquate et efficiente.

La Société prévoit respecter ses obligations financières grâce à la trésorerie générée à l'interne et aux fonds en caisse.

Le tableau suivant présente les échéances contractuelles des passifs financiers.

	Note	Paiements exigibles pour les exercices postérieurs au 31 décembre 2023				
		Total	1 an	De 2 à 3 ans	De 4 à 5 ans	Par la suite
<b>Passifs financiers non dérivés</b>						
Dettes fournisseurs et autres créditeurs	13	28 129 \$	28 129 \$	– \$	– \$	– \$
Provisions	14	16 865	16 314	548	3	–
Obligations liées à des contrats de location	10	43 914	3 967	7 750	8 637	23 560
<b>Total</b>		<b>88 908 \$</b>	<b>48 410 \$</b>	<b>8 298 \$</b>	<b>8 640 \$</b>	<b>23 560 \$</b>

## Hierarchie des justes valeurs

Les trois niveaux de la hiérarchie des justes valeurs sont les suivants :

- Niveau 1 – données d'entrée correspondant à des prix non ajustés cotés sur des marchés actifs pour des instruments identiques.
- Niveau 2 – données d'entrée autres que les prix cotés visés au niveau 1, qui sont observables pour l'actif ou le passif, directement ou indirectement.
- Niveau 3 – données d'entrée utilisées dans la technique d'évaluation qui ne sont pas basées sur des données observables de marché au moment de la détermination de la juste valeur des instruments.

La hiérarchie qui s'applique dans le cadre de la détermination de la juste valeur exige l'utilisation de données observables de marché chaque fois que de telles données existent. Un instrument financier est classé en fonction de la donnée d'entrée du niveau le plus bas qui a une importance dans l'évaluation de la juste valeur.

La juste valeur représente le montant qui aurait été reçu pour la vente d'un actif ou versé pour le transfert d'un passif dans une transaction ordonnée entre des intervenants du marché.

La trésorerie, les créances clients et autres débiteurs et les dettes fournisseurs et autres créditeurs, de même que certaines provisions, ne sont pas évalués à la juste valeur dans l'état consolidé de la situation financière, puisque leur valeur comptable correspond à une approximation raisonnable de la juste valeur en raison de leur échéance à court terme.

## Emprunt garanti par des actifs

La Société, par l'entremise de sa filiale Pages Jaunes Solutions numériques et médias Limitée, détient un emprunt garanti par des actifs dont l'échéance est en septembre 2025 et dont le total des engagements est de 20,0 M\$. Cet emprunt est affecté aux besoins généraux de l'entreprise. L'emprunt garanti par des actifs permet à la Société d'avoir accès à des fonds sous la forme de prêts au taux préférentiel, de prêts au taux des acceptations bancaires ou à un taux équivalent ou de lettres de crédit. L'emprunt est soumis à un ratio de couverture des charges fixes pour les douze derniers mois en cas de défaillance ou lorsque la disponibilité excédentaire est inférieure à 10 % de la limite de la facilité. Dans ce cas, le ratio de couverture des charges fixes doit être d'au moins 1,1 fois. Au 31 décembre 2023, la Société avait des lettres de crédit de 1,7 M\$ émises et en circulation et une disponibilité de 18,3 M\$ en vertu de l'emprunt garanti par des actifs. Au 31 décembre 2023, la Société respectait toutes les clauses restrictives de la convention d'emprunt régissant l'emprunt garanti par des actifs.

## 9. Actifs et passifs sur contrat

Le tableau suivant présente de l'information sur les actifs sur contrat qui sont inclus dans les créances clients et autres débiteurs.

Aux 31 décembre	2023	2022
Actifs sur contrat	17 131 \$	20 392 \$
Correction de valeur pour ajustements des produits et pertes de crédit attendues	(500)	(960)
<b>Actifs sur contrat, déduction faite de la correction de valeur pour ajustements des produits et pertes de crédit attendues</b>	<b>16 631 \$</b>	<b>19 432 \$</b>

Les actifs sur contrat qui sont inclus dans les créances clients et autres débiteurs comprennent les paiements au titre des produits imprimés liés aux annuaires livrés qui ne sont pas encore exigibles par les clients et qui représentent le droit de la Société à une contrepartie pour les services fournis. Tout montant comptabilisé précédemment à titre d'actif sur contrat est reclassé dans les créances clients une fois qu'il a été facturé au client. La variation des actifs sur contrat pour l'exercice clos le 31 décembre 2023 se rapporte essentiellement à la variation des produits tirés des médias imprimés.

Les produits liés aux obligations de prestation non remplies (ou à celles qui sont partiellement remplies à la date de clôture) devraient être comptabilisés au cours des douze prochains mois. Les passifs sur contrat sont des produits différés qui se rapportent essentiellement à la contrepartie anticipée reçue des clients pour lesquels les produits sont comptabilisés au fil du temps.

## 10. Contrats de location

Au cours des exercices clos le 31 décembre 2023 et le 31 décembre 2022, la Société a sous-loué un espace de bureaux auparavant vacant, ce qui a donné lieu à une diminution des actifs au titre de droits d'utilisation et des immobilisations corporelles liées à l'espace de bureau, qui comprennent essentiellement des améliorations locatives et du matériel de bureau, de même qu'à une augmentation de l'investissement dans des contrats de sous-location. Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2023, la Société a aussi fait l'acquisition de matériel informatique en vertu de contrats de location-financement, ce qui a donné lieu à une augmentation des actifs au titre de droits d'utilisation, de même qu'à une augmentation des obligations liées à des contrats de location. L'incidence de ce qui est décrit ci-dessus a donné lieu à ce qui suit :

- Une réduction nette de 0,6 M\$ des actifs au titre de droits d'utilisation (2022 – 1,7 M\$);
- Une augmentation de 0,2 M\$ des obligations liées à des contrats de location (2022 – 0,2 M\$);
- Une augmentation de 1,0 M\$ de l'investissement net dans des contrats de sous-location (2022 – 1,1 M\$);
- Une réduction de 0,6 M\$ des immobilisations corporelles (2022 – 0,6 M\$).

À la suite des transactions décrites ci-dessus, la Société a comptabilisé une charge nette de 0,8 M\$ (2022 – 1,4 M\$) dans les frais de restructuration et autres charges pour l'exercice clos le 31 décembre 2023.

## Obligations liées à des contrats de location

Le tableau suivant présente un sommaire de l'évolution des obligations liées à des contrats de location.

Aux 31 décembre	2023	2022
Obligations liées à des contrats de location, solde d'ouverture	47 129 \$	49 879 \$
Acquisitions	192	197
Païement au titre des obligations liées à des contrats de location	(3 407)	(2 947)
<b>Obligations liées à des contrats de location, solde de clôture</b>	<b>43 914 \$</b>	<b>47 129 \$</b>
Moins la tranche courante	3 967	3 396
<b>Tranche non courante</b>	<b>39 947 \$</b>	<b>43 733 \$</b>

Le tableau suivant présente les échéances des obligations contractuelles liées à des contrats de location sur une base non actualisée pour les cinq prochaines années et par la suite.

Aux 31 décembre	2023	2022
Moins de un an	7 336 \$	7 040 \$
De un an à cinq ans	26 714	27 363
Par la suite	27 887	34 341
<b>Total des obligations liées à un contrat de location non actualisées</b>	<b>61 937 \$</b>	<b>68 744 \$</b>

## 10.1 En tant que preneur

La Société loue des bureaux, et les contrats ont habituellement une durée de 15 à 18 ans. Certains contrats de location comprennent une option de renouvellement du contrat pour une période additionnelle de cinq ans après la fin de la durée du contrat.

### 10.1.1 Actifs au titre de droits d'utilisation<sup>1</sup>

	2023	2022
<b>Coût</b>		
Solde d'ouverture	63 469 \$	64 524 \$
Acquisitions	192	197
Cessions ou résiliations	(1 839)	(1 252)
Radiation de contrats de location arrivés à échéance	(44 621)	–
<b>Solde de clôture</b>	<b>17 201 \$</b>	<b>63 469 \$</b>
<b>Amortissement cumulé</b>		
Solde d'ouverture	56 384 \$	54 772 \$
Dotations à l'amortissement	953	992
Cessions ou résiliations	(1 248)	(598)
Perte de valeur	249	1 218
Radiation de contrats de location arrivés à échéance	(44 621)	–
<b>Solde de clôture</b>	<b>11 716 \$</b>	<b>56 384 \$</b>
<b>Valeur comptable nette – solde de clôture</b>	<b>5 486 \$</b>	<b>7 085 \$</b>

<sup>1</sup> Les actifs au titre de droits d'utilisation se composent essentiellement d'espaces de bureaux.

**Montants comptabilisés dans les états consolidés du résultat net**

<b>Pour les exercices clos les 31 décembre</b>	<b>2023</b>	<b>2022</b>
Dotation à l'amortissement pour les actifs au titre de droits d'utilisation	(953) \$	(992) \$
Perte de valeur des actifs au titre de droits d'utilisation	(249) \$	(1 218) \$
Charges d'intérêts sur les obligations liées à un contrat de location	(2 988) \$	(3 198) \$
Produits d'intérêts sur investissement dans des contrats de sous-location	1 766 \$	1 819 \$

**10.2 En tant que bailleur**

La Société sous-loue des bureaux qu'elle louait depuis 2014, 2015 et 2017. La Société a classé ces contrats de sous-location à titre de contrats de location-financement, puisqu'ils couvrent la durée restante des contrats de location principaux respectifs.

**10.2.1 Investissement net dans des contrats de sous-location**

	<b>2023</b>	<b>2022</b>
Investissement net dans des contrats de sous-location, solde d'ouverture	26 457 \$	26 674 \$
Acquisitions	957	1 121
Paielements reçus des sous-locataires, déduction faite des commissions	(1 457)	(1 338)
<b>Investissement net dans des contrats de sous-location, solde de clôture</b>	<b>25 957 \$</b>	<b>26 457 \$</b>
Moins la tranche courante	1 986	1 701
<b>Tranche non courante</b>	<b>23 971 \$</b>	<b>24 756 \$</b>

**10.2.2 Analyse des échéances – Flux de trésorerie non actualisés contractuels**

<b>Aux 31 décembre</b>	<b>2023</b>	<b>2022</b>
Moins de un an	3 660 \$	3 454 \$
De un an à deux ans	3 784	3 567
De deux à trois ans	3 861	3 668
De trois à quatre ans	3 882	3 737
De quatre à cinq ans	3 770	3 740
Par la suite	15 902	18 695
<b>Total des paiements de loyers à recevoir non actualisés</b>	<b>34 859 \$</b>	<b>36 861 \$</b>
Produits d'intérêts non acquis	8 902	10 404
<b>Investissement net dans des contrats de sous-location</b>	<b>25 957 \$</b>	<b>26 457 \$</b>

## 11. Immobilisations corporelles

	Matériel de bureau	Matériel informatique	Améliorations locatives	Total
<b>Coût</b>				
Au 31 décembre 2021	6 961 \$	37 678 \$	9 928 \$	54 567 \$
Acquisitions	–	82	2	84
Cessions et mises hors service	(4)	–	(847)	(851)
Au 31 décembre 2022	6 957 \$	37 760 \$	9 083 \$	53 800 \$
Acquisitions	–	84	–	84
Cessions, pertes de valeur et mises hors service	(4 623)	(18 995)	(1 359)	(24 977)
<b>Au 31 décembre 2023</b>	<b>2 334 \$</b>	<b>18 849 \$</b>	<b>7 724 \$</b>	<b>28 907 \$</b>
<b>Amortissement cumulé</b>				
Au 31 décembre 2021	6 442 \$	37 563 \$	5 313 \$	49 318 \$
Dotations à l'amortissement	100	73	368	541
Cessions et mises hors service	(2)	–	(226)	(228)
Au 31 décembre 2022	6 540 \$	37 636 \$	5 455 \$	49 631 \$
Dotations à l'amortissement	94	82	381	557
Cessions, pertes de valeur et mises hors service	(4 623)	(18 995)	(745)	(24 363)
<b>Au 31 décembre 2023</b>	<b>2 011 \$</b>	<b>18 723 \$</b>	<b>5 091 \$</b>	<b>25 825 \$</b>
<b>Valeur comptable nette</b>				
Au 31 décembre 2022	417 \$	124 \$	3 628 \$	4 169 \$
<b>Au 31 décembre 2023</b>	<b>323 \$</b>	<b>126 \$</b>	<b>2 633 \$</b>	<b>3 082 \$</b>

## 12. Immobilisations incorporelles

	Marques de commerce et noms de domaine	Ententes de non-concurrence	Logiciels <sup>1</sup>	Total des immobilisations incorporelles
<b>Coût</b>				
Au 31 décembre 2021	90 611 \$	258 983 \$	260 164 \$	609 758 \$
Acquisitions	–	–	4 779	4 779
Cessions et mises hors service	–	–	126	126
Au 31 décembre 2022	90 611 \$	258 983 \$	265 069 \$	614 663 \$
Acquisitions	–	–	3 405	3 405
Cessions et mises hors service	–	–	(12 481)	(12 481)
<b>Au 31 décembre 2023</b>	<b>90 611 \$</b>	<b>258 983 \$</b>	<b>255 993 \$</b>	<b>605 587 \$</b>
<b>Amortissement cumulé</b>				
Au 31 décembre 2021	43 508 \$	258 983 \$	248 520 \$	551 011 \$
Dotation à l'amortissement	7 851	–	6 013	13 864
Cessions et mises hors service	–	–	126	126
Au 31 décembre 2022	51 359 \$	258 983 \$	254 659 \$	565 001 \$
Dotation à l'amortissement	7 850	–	4 299	12 149
Cessions et mises hors service	–	–	(12 481)	(12 481)
<b>Au 31 décembre 2023</b>	<b>59 209 \$</b>	<b>258 983 \$</b>	<b>246 477 \$</b>	<b>564 669 \$</b>
<b>Valeur comptable nette</b>				
Au 31 décembre 2022	39 252 \$	– \$	10 410 \$	49 662 \$
<b>Au 31 décembre 2023</b>	<b>31 402 \$</b>	<b>– \$</b>	<b>9 516 \$</b>	<b>40 918 \$</b>

<sup>1</sup> La valeur des logiciels en développement s'établissait à 4,1 M\$ (2022 – 5,1 M\$).

### Perte de valeur des immobilisations incorporelles

Comme la plupart des immobilisations incorporelles ne génèrent pas de rentrées de fonds qui sont dans une large mesure indépendantes de celles d'autres actifs ou d'un groupe d'actifs, la Société effectue le test de dépréciation de ses immobilisations incorporelles au niveau de l'UGT. À la suite des changements organisationnels apportés tout au long de l'exercice 2018 et au cours du premier trimestre de 2019, les actifs ne sont plus classés que dans un groupe d'UGT. En 2023 et en 2022, la Société a soumis les immobilisations incorporelles à durée de vie déterminée à une évaluation des indices de dépréciation, et aucun autre test de dépréciation n'a été requis.

Pages Jaunes Limitée a cumulé des pertes de valeur sur les immobilisations incorporelles et les immobilisations corporelles de 1 379,6 M\$ et 21,9 M\$, respectivement.

### 13. Dettes fournisseurs et autres crédateurs

Aux 31 décembre	2023	2022
Fournisseurs	15 851 \$	16 810 \$
Charges liées aux salaires	3 129	2 718
Régimes incitatifs à long terme	6 597	11 377
Autres charges à payer	2 552	2 718
	<b>28 129 \$</b>	<b>33 623 \$</b>

### 14. Provisions

Pages Jaunes Limitée a comptabilisé des frais de restructuration et autres charges de 2,2 M\$ pour l'exercice clos le 31 décembre 2023, qui comprennent essentiellement des frais de restructuration de 1,1 M\$ attribuables aux réductions de la main-d'œuvre et une charge de 0,4 M\$ liée aux coûts d'exploitation futurs provisionnés pour les contrats de location relatifs à des espaces de bureaux auparavant vacants, ainsi qu'une charge de 0,5 M\$ liée à la perte de valeur des immobilisations corporelles et des actifs au titre de droits d'utilisation relative à des espaces de bureaux auparavant vacants et d'autres coûts de 0,2 M\$.

Pages Jaunes Limitée a comptabilisé des frais de restructuration et autres charges de 3,2 M\$ pour l'exercice clos le 31 décembre 2022, qui comprennent essentiellement des frais de restructuration de 1,1 M\$ attribuables aux réductions de la main-d'œuvre, une charge de 1,4 M\$ liée à la perte de valeur des immobilisations corporelles et des actifs au titre de droits d'utilisation relative à des espaces de bureaux vacants, une charge de 0,5 M\$ liée aux coûts d'exploitation futurs provisionnés pour les contrats de location liés à des fermetures de bureaux ainsi que d'autres coûts de 0,2 M\$.

Les provisions pour frais de restructuration et autres charges représentent la valeur actualisée de la meilleure estimation quant à la sortie future d'avantages économiques qui seront nécessaires pour régler les provisions. Ces dernières pourraient varier en raison de nouveaux événements susceptibles d'influer sur les indemnités et les charges qui devront être versées. Les autres provisions se rapportent surtout aux congés rémunérés et aux régimes incitatifs à court terme.

	Provisions pour restructuration <sup>1</sup>	Provisions pour autres charges <sup>1</sup>	Autres provisions	Total des provisions
Au 31 décembre 2021	2 959 \$	1 996 \$	17 186 \$	22 141 \$
Charges	1 055	529	16 347	17 931
Paiements	(2 579)	(1 241)	(17 995)	(21 815)
Au 31 décembre 2022	1 435 \$	1 284 \$	15 538 \$	18 257 \$
Charges	1 023	438	13 415	14 876
Paiements	(1 287)	(954)	(14 027)	(16 268)
<b>Au 31 décembre 2023</b>	<b>1 171 \$</b>	<b>768 \$</b>	<b>14 926 \$</b>	<b>16 865 \$</b>
<b>Courantes</b>	<b>794 \$</b>	<b>594 \$</b>	<b>14 926 \$</b>	<b>16 314 \$</b>
<b>Non courantes</b>	<b>377</b>	<b>174</b>	<b>–</b>	<b>551</b>
<b>Au 31 décembre 2023</b>	<b>1 171 \$</b>	<b>768 \$</b>	<b>14 926 \$</b>	<b>16 865 \$</b>

<sup>1</sup> Les frais de restructuration et autres charges de 2,2 M\$ (2022 – 3,2 M\$) dans l'état du résultat net comprennent des charges et des paiements de 0,7 M\$ (2022 – 1,6 M\$) sans effet sur la provision.

## 15. Avantages postérieurs à l'emploi

Pages Jaunes Limitée dispose de régimes de retraite composés d'un volet à prestations définies et d'un volet à cotisations définies qui couvrent la quasi-totalité de ses employés. Pages Jaunes Limitée maintient des régimes de retraite à prestations définies supplémentaires sans capitalisation à l'intention de certains dirigeants, en plus de régimes d'avantages complémentaires de retraite et postérieurs à l'emploi (les « avantages complémentaires ») offerts à la quasi-totalité de ses employés.

Les régimes de retraite à prestations définies exposent habituellement la Société à des risques actuariels, comme le risque d'investissement, le risque de taux d'intérêt, le risque de longévité et le risque lié au salaire.

Risque d'investissement	La valeur actualisée de l'obligation au titre des prestations définies est calculée en utilisant un taux d'actualisation déterminé par référence au rendement des obligations de sociétés de première qualité; si le rendement réel des actifs des régimes est inférieur à ce taux, un déficit sera généré. Actuellement, les régimes suivent une stratégie de placement relativement équilibrée entre des titres de capitaux propres et des instruments d'emprunt. Étant donné que l'obligation au titre des prestations définies est à long terme par nature, le comité de retraite juge approprié d'investir une part raisonnable des actifs dans des instruments de capitaux propres afin de maximiser le rendement.
Risque de taux d'intérêt	Une diminution du taux d'intérêt sur les obligations accroîtra l'obligation au titre des prestations définies, particulièrement sur une base de solvabilité. Par contre, même si une augmentation du rendement des placements des régimes de retraite à prestations définies atténuera partiellement cette augmentation; l'incidence pourrait être notable, étant donné que le passif des régimes est sensible aux variations des taux d'intérêt.
Risque de longévité	La valeur actualisée de l'obligation au titre des prestations définies est calculée en fonction des estimations des taux de mortalité chez les participants aux régimes, pendant et après l'emploi. Toute augmentation de l'espérance de vie des participants aux régimes aura pour effet de faire augmenter l'obligation au titre des prestations définies.
Risque d'inflation	La valeur actualisée de l'obligation au titre des prestations définies est calculée en fonction du taux d'inflation. Ainsi, toute augmentation du taux d'inflation plus marquée que prévu aura pour effet de faire augmenter le passif des régimes à prestations définies.

La valeur actualisée de l'obligation au titre des prestations définies et le coût connexe des services rendus au cours de l'exercice et des services passés ont été évalués selon la méthode de répartition des prestations au prorata des services. Ils sont fondés sur l'évaluation actuarielle et le calcul de la valeur actualisée de l'obligation au titre des prestations définies qui ont été effectués par TELUS Santé, Fellows de l'Institut canadien des actuaires et de la Société des actuaires au 31 décembre 2022 et qui ont fait l'objet d'extrapolations au 31 décembre 2023. Aux fins de capitalisation, une évaluation actuarielle du volet à prestations définies des régimes de retraite de Pages Jaunes a également été effectuée au 31 décembre 2022. L'évaluation actuarielle des autres avantages a été effectuée par HUB International au 1<sup>er</sup> juillet 2021 et les résultats ont fait l'objet d'extrapolations au 31 décembre 2023.

La variation des obligations au titre des prestations définies et de la juste valeur des actifs ainsi que le rapprochement de la situation de capitalisation des régimes de retraite à prestations définies et du montant comptabilisé dans les états consolidés de la situation financière aux 31 décembre 2023 et 2022 se présentent comme suit :

Aux 31 décembre	2023		2022	
	Prestations de retraite <sup>1</sup>	Avantages complémentaires	Prestations de retraite <sup>1</sup>	Avantages complémentaires
Juste valeur des actifs des régimes au début de l'exercice	402 960 \$	– \$	499 048 \$	– \$
Cotisations de l'employeur	19 974	2 247	32 311	2 425
Cotisations des employés	317	–	334	–
Produits d'intérêts	20 298	–	15 540	–
Rendement des actifs des régimes, excluant les produits d'intérêts	21 845	–	(110 478)	–
Prestations versées	(30 064)	(2 247)	(33 236)	(2 425)
Frais d'administration	(806)	–	(559)	–
<b>Juste valeur des actifs des régimes à la fin de l'exercice</b>	<b>434 524 \$</b>	<b>– \$</b>	<b>402 960 \$</b>	<b>– \$</b>
Obligations au titre des prestations constituées au début de l'exercice	421 778 \$	22 126 \$	544 732 \$	29 536 \$
Coût des services rendus au cours de l'exercice	1 297	2	2 080	3
Cotisations des employés	317	–	334	–
Prestations versées	(30 064)	(2 247)	(33 236)	(2 425)
Coût financier	21 136	1 111	16 944	921
Pertes actuarielles (gains actuariels) découlant de ce qui suit :				
Ajustements liés à l'expérience	15 257	–	29	–
Changements dans les hypothèses financières	17 558	1 433	(109 105)	(5 909)
<b>Obligations au titre des prestations définies à la fin de l'exercice</b>	<b>447 279 \$</b>	<b>22 425 \$</b>	<b>421 778 \$</b>	<b>22 126 \$</b>
<b>Obligation nette au titre des prestations définies</b>	<b>(12 755) \$</b>	<b>(22 425) \$</b>	<b>(18 818) \$</b>	<b>(22 126) \$</b>

<sup>1</sup> Comprennent les régimes de retraite à prestations définies supplémentaires sans capitalisation.

Bien que l'ensemble des régimes de retraite ne soit pas considéré comme entièrement capitalisé à des fins de présentation de l'information financière, les régimes de retraite agréés sont capitalisés conformément aux règles et règlements prescrits applicables en matière de capitalisation régissant ces régimes.

Le tableau qui suit présente les principales hypothèses adoptées pour mesurer les obligations de Pages Jaunes Limitée en ce qui a trait aux prestations de retraite et aux avantages complémentaires aux 31 décembre 2023 et 2022.

Aux 31 décembre	2023		2022	
	Prestations de retraite	Avantages complémentaires	Prestations de retraite	Avantages complémentaires
Obligation au titre des avantages postérieurs à l'emploi				
Taux d'actualisation à la fin de l'exercice	4,60 %	4,60 %	5,20 %	5,20 %
Taux d'augmentation de la rémunération <sup>1</sup>	1,95 %	s.o.	2,45 %	s.o.
Taux d'inflation	1,60 %	2,00 %	2,10 %	2,00 %
Coûts nets des régimes d'avantages				
Taux d'actualisation (coût des services rendus au cours de l'exercice) à la fin de l'exercice précédent	5,20 %	5,20 %	3,40 %	3,40 %
Taux d'actualisation (charges d'intérêts) à la fin de l'exercice précédent	5,20 %	5,20 %	3,20 %	3,20 %
Taux d'augmentation de la rémunération <sup>1</sup>	2,45 %	s.o.	2,15 %	s.o.
Taux d'inflation	2,10 %	2,00 %	1,80 %	2,00 %
Durée moyenne pondérée (en années)	11	11	11	12

<sup>1</sup> Au 31 décembre 2023 : taux de 1,60 % majoré d'une échelle liée à la productivité, au mérite et à l'avancement. Au 31 décembre 2022 : taux de 2,10 % majoré d'une échelle liée à la productivité, au mérite et à l'avancement.

Aux fins de l'évaluation, le coût réel par personne des soins médicaux couverts a été utilisé pour 2022, et le taux de croissance est présumé s'établir à 5,78 % pour les cinq prochaines années, puis diminuer de manière linéaire pour se situer à 3,57 % d'ici 2040 et demeurer à ce niveau par la suite. Pour les soins dentaires, le coût réel par personne a été utilisé pour 2022, et le taux de croissance est présumé s'établir à 4,00 % pour les cinq prochaines années, puis diminuer de manière linéaire pour se situer à 3,57 % d'ici 2040 et demeurer à ce niveau par la suite.

Le tableau suivant indique dans quelle mesure des changements raisonnablement susceptibles de se produire dans chacune des principales hypothèses actuarielles auraient eu une incidence sur l'obligation au titre des prestations définies au 31 décembre 2023 :

	Prestations de retraite	Avantages complémentaires
Baisse de 0,25 % du taux d'actualisation à la fin de l'exercice	12 157 \$	658 \$
Hausse de 0,25 % du taux d'inflation	5 523 \$	– \$
Hausse de 1 % des taux tendanciels du coût des soins de santé	s.o.	1 247 \$

Les coûts nets des régimes d'avantages présentés dans les états du résultat net et du résultat global incluent les composantes suivantes :

Pour les exercices clos les 31 décembre	Note	2023		2022	
		Prestations de retraite	Avantages complémentaires	Prestations de retraite	Avantages complémentaires
Coût des services rendus au cours de l'exercice <sup>1</sup>		1 297 \$	2 \$	2 080 \$	3 \$
Frais d'administration <sup>1</sup>		806	–	559	–
Coût des services		2 103 \$	2 \$	2 639 \$	3 \$
Coût financier		21 136 \$	1 111 \$	16 944 \$	921 \$
Produits d'intérêts		(20 298)	–	(15 540)	–
Intérêts nets sur l'obligation nette au titre des prestations définies	6	838 \$	1 111 \$	1 404 \$	921 \$
Coûts nets des régimes d'avantages comptabilisés dans l'état du résultat net <sup>1</sup>		2 941 \$	1 113 \$	4 043 \$	924 \$
Pertes actuarielles (gains actuariels) comptabilisés dans les autres éléments du résultat global		10 970 \$	1 433 \$	1 402 \$	(5 909) \$
Total des coûts (recouvrements) nets des régimes d'avantages pour les régimes à prestations définies de Pages Jaunes (« PJ »)		13 911 \$	2 546 \$	5 445 \$	(4 985) \$
Coûts nets des régimes d'avantages pour les régimes à cotisations définies de PJ <sup>1</sup>		1 802	–	1 916	–
<b>Total des coûts (recouvrements) nets des régimes d'avantages</b>		<b>15 713 \$</b>	<b>2 546 \$</b>	<b>7 361 \$</b>	<b>(4 985) \$</b>

<sup>1</sup> Compris dans les coûts d'exploitation.

Aucune réduction importante de la main-d'œuvre n'a eu lieu au cours des exercices clos les 31 décembre 2023 et 2022.

Les actifs des régimes se composent principalement de titres canadiens et étrangers, d'obligations de gouvernements et de sociétés, de débiteures et de prêts hypothécaires garantis. Les actifs des régimes sont détenus en fiducie et leur répartition se présentait comme suit aux 31 décembre 2023 et 2022 :

Aux 31 décembre (en pourcentage – %)	2023	2022
Juste valeur des actifs des régimes :		
Parts de fonds de placement		
Fonds d'actions canadiennes	4,0	4,5
Fonds d'actions mondiales	21,7	23,5
Fonds d'actions de marchés émergents	9,0	9,5
Fonds à revenu fixe canadiens	35,7	36,0
Fonds immobiliers	12,5	14,0
Fonds de capital-investissement	9,2	6,0
Fonds liés aux infrastructures	6,3	4,5
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1,6	2,0

Aux 31 décembre 2023 et 2022, les titres de participation cotés en bourse n'incluaient pas directement d'actions de Pages Jaunes Limitée.

En 2023, conformément à un arrangement prévu par la loi (l'« arrangement de 2023 ») (se reporter à la note 17, « Capital social », pour plus de détails), la Société a avancé, au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2023, un montant de 12,0 M\$ au titre des cotisations facultatives supplémentaires en trésorerie annoncées précédemment à l'égard du déficit de liquidation du régime de retraite à prestations définies (le « régime de retraite »), ce qui a porté les paiements en trésorerie au titre du déficit de liquidation du régime de retraite de 2023 à 18,0 M\$ à la fin de l'exercice. L'apport facultatif de trésorerie supplémentaire de 12,0 M\$ au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2023 représente un versement à l'avance au titre des cotisations facultatives de 6,0 M\$ prévues au cours des exercices 2025 et 2026 dans le cadre du plan de réduction du déficit annoncé en mai 2021 visant à augmenter la probabilité que le régime de retraite soit entièrement capitalisé d'ici 2030. La probabilité d'atteindre un ratio de liquidation de 100 % d'ici 2030 dépend de certains facteurs impossibles à maîtriser, y compris, notamment, les rendements du marché et les taux d'actualisation. Le conseil continuera d'évaluer le plan de réduction du déficit chaque année.

En 2022, en vertu d'un arrangement prévu par la loi (l'« arrangement de 2022 ») (se reporter à la note 17, « Capital social » pour plus de détails), la Société a avancé, au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2022, un montant de 24,0 M\$ au titre des cotisations facultatives supplémentaires en trésorerie annoncées précédemment à l'égard du déficit de liquidation du régime de retraite, ce qui a porté les paiements en trésorerie au titre du déficit de liquidation du régime de retraite de 2022 à 30,0 M\$. L'apport facultatif de trésorerie supplémentaire de 24,0 M\$ au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2022 représente un versement à l'avance au titre des cotisations facultatives de 6,0 M\$ prévues au cours des exercices 2027, 2028, 2029 et 2030 dans le cadre du plan de réduction du déficit annoncé précédemment.

Les paiements en trésorerie versés par Pages Jaunes Limitée au titre des régimes de retraite et des avantages complémentaires ont totalisé 24,0 M\$ en 2023 (2022 – 36,7 M\$). En 2024, le total des paiements en trésorerie au titre des régimes de retraite et des avantages complémentaires devrait s'élever à environ 12,0 M\$.

La politique de capitalisation de Pages Jaunes Limitée consiste à verser des cotisations à ses régimes de retraite en se fondant sur diverses méthodes d'évaluation actuarielle, comme le permettent les organismes de réglementation en matière de régimes de retraite. Pages Jaunes Limitée a la responsabilité de capitaliser adéquatement ses régimes. Les cotisations reflètent les hypothèses actuarielles concernant le rendement futur des placements, les projections salariales et les avantages liés aux services futurs.

Pages Jaunes Limitée a également comptabilisé une charge au titre des régimes de retraite provinciaux et fédéral et des régimes d'États de 2,4 M\$ pour l'exercice clos le 31 décembre 2023 (2022 – 2,3 M\$).

Au 31 décembre 2023, Pages Jaunes Limitée a comptabilisé un solde cumulé de 24,3 M\$, déduction faite de l'impôt sur le résultat de 6,8 M\$ au titre des pertes actuarielles dans les autres éléments du résultat global.

## 16. Gestion du capital

L'objectif de Pages Jaunes Limitée en matière de gestion du capital est de garantir des liquidités suffisantes pour s'acquitter des obligations financières, de satisfaire aux exigences en matière d'investissements et de fournir des rendements adéquats à ses actionnaires. Pages Jaunes Limitée assure un suivi de sa structure du capital et y apporte des ajustements en fonction des objectifs susmentionnés par suite de changements qui touchent la conjoncture économique et en fonction des caractéristiques de risque des actifs sous-jacents et des besoins en fonds de roulement de la Société. Cela inclut des modifications à la politique actuelle de la Société en matière de dividendes. Pages Jaunes Limitée a aussi recours à diverses mesures financières pour surveiller sa structure du capital, notamment le ratio de la dette déduction faite de la trésorerie sur le total du capital investi.

Le capital de Pages Jaunes Limitée comprend les obligations liées à des contrats de location ainsi que les capitaux propres attribuables aux actionnaires de Pages Jaunes Limitée, répartis de la façon suivante :

Aux 31 décembre	Note	2023	2022
Trésorerie		23 229 \$	43 907 \$
Total de la dette (obligations liées à des contrats de location, y compris la tranche courante)	10	43 914 \$	47 129 \$
Capitaux propres		42 256	65 781
Total du capital investi		86 170 \$	112 910
Total de la dette déduction faite de la trésorerie <sup>1</sup>		20 685 \$	3 222 \$
Ratio du total de la dette déduction faite de la trésorerie sur le total du capital investi		24,0 %	2,8 %

<sup>1</sup> Le terme « dette déduction faite de la trésorerie » n'a pas de signification normalisée en vertu des normes IFRS. Il est donc peu probable qu'il soit comparable à des mesures semblables employées par d'autres émetteurs. Nous définissons la dette déduction faite de la trésorerie comme les obligations liées à des contrats de location, incluant la tranche courante, déduction faite de la trésorerie, telles qu'elles sont présentées dans les états consolidés de la situation financière de la Société.

## 17. Capital social

### Actions ordinaires – émises

	Nombre d'actions	Montant
Solde au 31 décembre 2021	27 459 686	3 938 124 \$
Actions ordinaires rachetées dans le cadre d'offres publiques de rachat dans le cours normal des activités	(871 135)	(125 098)
Actions ordinaires rachetées en vertu du plan d'arrangement	(7 949 125)	(1 139 226)
Actions émises en vertu du régime d'options sur actions	18 873	210
Échange de bons de souscription d'actions ordinaires	48	–
Transfert de comptes de capital	–	(2 545 006)
Solde au 31 décembre 2022	18 658 347	129 004 \$
Actions ordinaires rachetées en vertu du plan d'arrangement	<b>(4 440 497)</b>	<b>(30 701)</b>
Annulation d'actions détenues par un fiduciaire	<b>(465 080)</b>	<b>(3 216)</b>
<b>Solde au 31 décembre 2023</b>	<b>13 752 770</b>	<b>95 087 \$</b>

Pages Jaunes est autorisée à émettre un nombre illimité d'actions ordinaires.

Les détenteurs d'actions ordinaires de Pages Jaunes ont le droit d'exprimer une voix par action ordinaire à toutes les assemblées des actionnaires de la Société. Les détenteurs d'actions ordinaires de Pages Jaunes ont le droit de recevoir les dividendes déclarés par le conseil de la Société sur les actions ordinaires. En cas de liquidation ou de dissolution, volontaire ou involontaire, de Pages Jaunes, les détenteurs d'actions ordinaires de Pages Jaunes ont le droit de recevoir, après le paiement de tous les passifs de Pages Jaunes et sous réserve des droits privilégiés des catégories d'actions de Pages Jaunes prenant rang supérieur aux actions ordinaires de Pages Jaunes, les actifs et biens restants de Pages Jaunes.

Le nombre total d'actions ordinaires de Pages Jaunes Limitée détenues par le fiduciaire aux fins de la capitalisation du régime d'unités d'actions restreintes et d'unités d'actions liées à la performance (le « régime d'UAR et d'UAP ») était de 199 999 au 31 décembre 2023 (se reporter à la note 19, « Régimes de rémunération fondée sur des actions », pour plus de détails).

En vertu du régime d'options sur actions, le nombre maximal d'actions ordinaires pouvant être émises à l'exercice des options s'élève à 2 806 932 (se reporter à la note 19, « Régimes de rémunération fondée sur des actions », pour plus de détails). Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2023, aucune action ordinaire n'a été émise à l'exercice des options.

### Rachats d'actions – offres publiques de rachat dans le cours normal des activités

Le 5 août 2021, la Société a annoncé une nouvelle offre publique de rachat dans le cours normal des activités débutant le 10 août 2021 afin de racheter aux fins d'annulation jusqu'à 16,0 M\$ d'actions en circulation de la Société au plus tard le 9 août 2022. Au terme de cette offre publique de rachat dans le cours normal des activités, le 30 mai 2022, la Société avait racheté en vertu de cette offre un total de 1 122 511 actions ordinaires pour un montant en trésorerie de 16,0 M\$. L'excédent de la valeur comptable historique de ces actions sur le produit du rachat a été reclassé du capital social au déficit.

### Rachats d'actions – plan d'arrangement de 2022

Le 4 août 2022, le conseil a approuvé une distribution aux actionnaires de la Société (les « actionnaires ») d'un montant d'environ 100,0 M\$ par l'entremise d'un rachat d'actions auprès de tous les actionnaires conformément à un arrangement prévu par la loi en vertu de la Business Corporations Act (Colombie-Britannique) (l'« arrangement de 2022 »). Les actionnaires ont approuvé l'arrangement de 2022 lors d'une assemblée extraordinaire des actionnaires tenue le 23 septembre 2022, et la Société a par la suite obtenu l'ordonnance définitive de la Cour suprême de la Colombie-Britannique approuvant l'arrangement de 2022 le 27 septembre 2022. Le 4 octobre 2022, la Société a racheté auprès des actionnaires, au prorata, un total de 7 949 125 actions ordinaires (y compris 388 082 actions détenues par un fiduciaire) au prix de 12,58 \$ l'action, conformément à l'arrangement de 2022, pour un total de 101,0 M\$, comprenant des coûts de transaction de 1,0 M\$. La sortie de trésorerie de 101,0 M\$ a été réduite de 4,9 M\$ pour tenir compte de l'annulation de 388 082 des 1 298 994 actions de PJ détenues par un fiduciaire, pour une sortie de trésorerie

nette de 96,1 M\$. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2022, aussi en vertu de l'arrangement de 2022, la Société a avancé un montant de 24,0 M\$ à l'égard du déficit de liquidation du régime de retraite (se reporter à la note 15, « Avantages postérieurs à l'emploi » pour en savoir davantage).

De plus, le conseil a approuvé une réduction de 2 545,0 M\$ de la valeur comptable du capital social afin de refléter le capital déclaré au 31 décembre 2022, qui se chiffrait à 129,0 M\$, de même que la reprise des montants comptabilisés précédemment pour la réserve au titre de la réduction de capital de 2 457,1 M\$ et d'autres réserves de 112,3 M\$, et des montants correspondants ont été inscrits au déficit. La réserve au titre de la réduction de capital et les autres réserves ont été créées il y a plus d'une décennie à la suite de plusieurs transactions, et la reprise de ces réserves de même que la réduction de la valeur comptable du capital social ont été effectuées pour fournir de l'information plus pertinente à propos du capital déclaré actuel et des réserves connexes aux utilisateurs des présents états financiers. Il n'y a eu aucune incidence sur le total des capitaux propres, le bénéfice net ni les flux de trésorerie.

### **Rachats d'actions – plan d'arrangement de 2023**

Le 18 octobre 2023, le conseil a approuvé une distribution aux actionnaires d'un montant d'environ 50,0 M\$ par l'entremise d'un rachat d'actions auprès de tous les actionnaires conformément à un arrangement en vertu de la Business Corporations Act (Colombie-Britannique) (l'« arrangement de 2023 »). Les actionnaires ont approuvé l'arrangement de 2023 lors d'une assemblée extraordinaire des actionnaires tenue le 30 novembre 2023, et la Société a par la suite obtenu l'ordonnance définitive de la Cour suprême de la Colombie-Britannique approuvant l'arrangement de 2023 le 5 décembre 2023. Le 12 décembre 2023, la Société a racheté auprès des actionnaires, au prorata, un total de 4 440 497 actions ordinaires (y compris 207 717 actions détenues par un fiduciaire) au prix de 11,26 \$ l'action, pour un total de 50,5 M\$, comprenant des coûts de transaction de 0,5 M\$. La sortie de trésorerie de 50,5 M\$ a été réduite de 2,3 M\$ pour tenir compte de l'annulation de 207 717 des 872 796 actions de PJ détenues par un fiduciaire, pour une sortie de trésorerie nette de 48,2 M\$. En vertu de l'arrangement de 2023, la Société a aussi avancé, au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2023, un montant de 12,0 M\$ au titre des cotisations facultatives supplémentaires en trésorerie annoncées précédemment à l'égard du déficit de liquidation du régime de retraite (se reporter à la note 15, « Avantages postérieurs à l'emploi », pour plus de détails).

### **Annulation d'actions**

Le 19 décembre 2023, Pages Jaunes Limitée a annulé 465 080 actions détenues par le fiduciaire en vue de la capitalisation du régime d'UAR et d'UAP, ce qui a porté le nombre d'actions détenues par le fiduciaire restantes à 199 999 au 31 décembre 2023.

### **Dividendes**

Le 10 mai 2023, le conseil a modifié sa politique en matière de dividendes visant à verser un dividende trimestriel en trésorerie à ses actionnaires ordinaires, en augmentant le dividende de 0,15 \$ par action à 0,20 \$ par action. La politique de distribution de dividendes de PJ et la déclaration de dividendes sur toute action ordinaire en circulation de la Société sont déterminées au gré du conseil d'administration et, par conséquent, rien ne garantit que la politique de distribution de dividendes sera maintenue ni que des dividendes seront déclarés.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2023, la Société a versé des dividendes trimestriels de 0,15 \$ par action ordinaire le 15 mars 2023 et de 0,20 \$ par action ordinaire le 15 juin 2023, le 15 septembre 2023 et le 15 décembre 2023, pour une contrepartie totale de 13,3 M\$ aux actionnaires ordinaires. Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2022, la Société a versé des dividendes trimestriels de 0,15 \$ par action ordinaire. Les dividendes ont été versés le 15 mars, le 15 juin, le 15 septembre et le 15 décembre 2022, pour une contrepartie totale de 14,2 M\$ aux actionnaires ordinaires.

### **Bons de souscription**

Le 20 décembre 2012, la Société a émis 2 995 506 bons de souscription d'actions ordinaires (les « bons de souscription »). Chaque bon de souscription était transférable et conférait à son détenteur le droit d'acheter une action ordinaire de Pages Jaunes Limitée, à un prix d'exercice de 28,16 \$ par bon de souscription payable en trésorerie, en tout temps avant le 20 décembre 2022 ou à cette date. La juste valeur des bons de souscription au 20 décembre 2012 s'établissait à 1,5 M\$.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2022, 48 bons de souscription ont été exercés contre 48 actions ordinaires de Pages Jaunes Limitée.

Le 20 décembre 2022, les bons de souscription ont expiré et il n'y avait aucun bon de souscription en circulation au 31 décembre 2022.

## Bénéfice par action

Le tableau suivant présente le nombre moyen pondéré d'actions en circulation utilisé dans le calcul du bénéfice par action et le nombre moyen pondéré d'actions en circulation utilisé dans le calcul du bénéfice dilué par action de même que le bénéfice net utilisé dans le calcul du bénéfice de base par action par rapport au bénéfice net ajusté au titre de l'effet dilutif.

Pour les exercices clos les 31 décembre	2023	2022
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation utilisé dans le calcul du bénéfice de base par action <sup>1</sup>	17 573 994	23 669 723
Effet dilutif des unités d'actions restreintes	188 857	76 928
Effet dilutif des options sur actions	9 227	192 822
<b>Nombre moyen pondéré d'actions en circulation utilisé dans le calcul du bénéfice dilué par action<sup>1</sup></b>	<b>17 772 078</b>	<b>23 939 473</b>

  

Pour les exercices clos les 31 décembre	2023	2022
Bénéfice net utilisé dans le calcul du bénéfice de base par action	47 399 \$	73 432 \$
Incidence de la conversion présumée des options sur actions, déduction faite de l'impôt applicable	(350)	(1 031)
<b>Total du bénéfice net utilisé dans le calcul du bénéfice dilué par action</b>	<b>47 049 \$</b>	<b>72 401 \$</b>

<sup>1</sup> Le nombre moyen pondéré d'actions en circulation utilisé pour calculer le bénéfice par action est diminué du nombre d'actions détenues par le fiduciaire en vue de la capitalisation du régime d'UAR et d'UAP.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2023, le calcul du bénéfice dilué par action ne tient pas compte d'un effet potentiellement dilutif des options sur actions qui ne sont pas dans le cours et qui n'ont par conséquent aucun effet dilutif. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2022, le calcul du bénéfice dilué par action ne tient pas compte d'un effet potentiellement dilutif des bons de souscription, ainsi que des options sur actions qui n'étaient pas dans le cours et n'avaient par conséquent aucun effet dilutif.

## 18. Régimes de rémunération fondée sur des actions

Les régimes de rémunération fondée sur des actions de Pages Jaunes Limitée se composent d'unités d'actions restreintes, d'unités d'actions liées à la performance, d'unités d'actions différées, d'options sur actions et de droits à l'appréciation d'actions.

### Régime d'unités d'actions restreintes et d'unités d'actions liées à la performance

Les participants se voient attribuer un certain nombre d'UAR et d'UAP, selon le cas, pour une période de performance donnée. Des dividendes, sous la forme d'UAR additionnelles, sont crédités au compte des participants à chacune des dates de versement de dividendes pour une valeur égale aux dividendes versés sur les actions ordinaires. Les UAR sont des attributions fondées sur l'écoulement du temps et leurs droits sont acquis lorsque les participants sont à l'emploi de la Société pour une période de 36 mois consécutifs à compter de la date d'attribution, ou pour une période de 36 mois ou moins déterminée par le conseil. Les UAP sont des attributions fondées sur la performance et leurs droits seront acquis lorsque le conseil confirmera que les cibles de performance précisées ont été atteintes, le cas échéant, et lorsque les participants auront été à l'emploi de la Société pour une période de 36 mois consécutifs à compter de la date d'attribution, ou pour une période de 36 mois ou moins déterminée par le conseil. Les UAP pour lesquelles les cibles de performance n'auront pas été atteintes seront frappées de déchéance et seront annulées automatiquement. Le nombre d'UAP dont les droits sont acquis pourrait atteindre jusqu'à une fois et demie le nombre réel d'UAP attribuées si la performance réelle atteint le niveau maximal des cibles de performance.

Le 18 avril 2023, une modification du régime d'UAR et d'UAP ajoutant une option pour recevoir, au choix du participant, l'équivalent en trésorerie du règlement de l'ensemble des UAR et des UAP dont les droits n'avaient pas été acquis à cette date et de la totalité des attributions ultérieures à cette date a donné lieu à une obligation de régler en trésorerie. Un reclassement des capitaux propres au passif a été comptabilisé à la date de la modification, en fonction de la juste valeur des UAR dont les droits n'avaient pas été acquis en circulation à cette date. La variation découlant de la fluctuation de la juste valeur après la date de la modification est incluse dans les coûts d'exploitation.

Le nombre total d'actions ordinaires de Pages Jaunes Limitée détenues par le fiduciaire en vue de la capitalisation du régime d'UAR et d'UAP était de 199 999 au 31 décembre 2023. Il n'y avait aucune UAP en circulation aux 31 décembre 2023 et 2022.

Le tableau qui suit présente un sommaire de l'évolution des UAR présentées à titre de passif au cours des exercices clos les 31 décembre.

	2023		2022	
	Nombre d'UAR	Passif <sup>1</sup>	Nombre d'UAR	Passif <sup>1</sup>
En circulation au début de l'exercice	374 121	2 675 \$	277 317	1 950 \$
Attribuées <sup>2</sup>	119 146	379	149 371	258
Dividendes crédités <sup>3</sup>	25 155	264	12 702	172
UAR reclassées des unités d'actions restreintes réglées en instruments de capitaux propres aux unités d'actions restreintes réglées en trésorerie <sup>4</sup>	62 271	549	–	–
Réglées	(231 288)	(2 870)	(65 269)	(838)
Variation en raison de la fluctuation de la juste valeur et de l'acquisition des droits	–	755	–	1 133
<b>En circulation à la fin de l'exercice<sup>5</sup></b>	<b>349 405</b>	<b>1 752 \$</b>	<b>374 121</b>	<b>2 675 \$</b>

<sup>1</sup> Le passif relatif aux UAR est comptabilisé dans les dettes fournisseurs et autres créditeurs, et les charges liées aux UAR dont les droits sont acquis ainsi que la variation en raison de la fluctuation de la juste valeur sont incluses dans les coûts d'exploitation.

<sup>2</sup> Le passif lié aux UAR attribuées représente la tranche dont les droits étaient acquis aux 31 décembre.

<sup>3</sup> Des dividendes, sous la forme d'UAR additionnelles, sont crédités au compte des participants à chacune des dates de versement de dividendes pour une valeur égale aux dividendes versés sur les actions ordinaires.

<sup>4</sup> Le nombre d'actions restreintes est présenté déduction faite des actions restreintes frappées de déchéance.

<sup>5</sup> Le nombre d'actions restreintes dont les droits sont acquis était de 155 436 au 31 décembre 2023 (2022 – 195 220).

Le tableau qui suit présente un sommaire de l'évolution de l'ensemble des UAR, y compris celles présentées dans le tableau ci-dessus et celles présentées dans les capitaux propres, au cours des exercices clos les 31 décembre. Au 18 avril 2023, l'ensemble des UAR étaient présentées à titre de passif.

Nombre d'	2023	2022
	UAR	UAR
En circulation au début de l'exercice	451,049	393,525
Attribuées	140,028	171,224
Réglées	(264,203)	(123,724)
Dividendes crédités <sup>1</sup>	25,982	16,858
Frappées de déchéance	(3,451)	(6,834)
<b>En circulation à la fin de l'exercice</b>	<b>349,405</b>	<b>451,049</b>
<b>Moyenne pondérée de la durée de vie résiduelle (en années)</b>	<b>1,47</b>	<b>1,19</b>

<sup>1</sup> Des dividendes, sous la forme d'UAR additionnelles, sont crédités au compte des participants à chacune des dates de versement de dividendes pour une valeur égale aux dividendes versés sur les actions ordinaires.

### Régime d'unités d'actions différées

Le 12 juin 2013, Pages Jaunes Limitée a adopté un régime d'unités d'actions différées (le « régime d'UAD »). Le régime d'UAD a été modifié en octobre 2013 afin d'inclure la participation des employés admissibles désignés par le conseil. La Société doit, à sa discrétion, régler les UAD dont les droits sont acquis en trésorerie ou en actions ordinaires de Pages Jaunes Limitée acquises sur le marché libre lorsqu'un administrateur quitte le conseil ou qu'un employé admissible cesse d'occuper un emploi auprès de la Société.

Le tableau qui suit présente un sommaire de l'évolution des UAD au cours des exercices clos les 31 décembre.

	2023		2022	
	Nombre d'UAD	Passif <sup>1</sup>	Nombre d'UAD	Passif <sup>1</sup>
En circulation au début de l'exercice	340 250	4 661 \$	300 919	4 111 \$
Attribuées <sup>2</sup>	16 747	230	24 560	337
Dividendes crédités <sup>3</sup>	22 675	274	14 771	199
Variation en raison de la fluctuation du cours de l'action	–	(886)	–	14
<b>En circulation et avec droits acquis à la fin de l'exercice<sup>4</sup></b>	<b>379 672</b>	<b>4 279 \$</b>	<b>340 250</b>	<b>4 661 \$</b>

<sup>1</sup> Le passif lié au régime d'UAD a été comptabilisé dans les dettes fournisseurs et autres créditeurs, et les charges liées aux unités dont les droits sont acquis ainsi que la variation en raison de la fluctuation du cours de l'action sont incluses dans les coûts d'exploitation.

<sup>2</sup> Le passif lié aux UAD attribuées représente la tranche dont les droits étaient acquis aux 31 décembre.

<sup>3</sup> Des dividendes, sous la forme d'UAD additionnelles, sont crédités au compte des participants à chacune des dates de versement de dividendes pour une valeur égale aux dividendes versés sur les actions ordinaires.

### Options sur actions

Le régime d'options sur actions de Pages Jaunes Limitée (le « régime d'options sur actions ») offre une rémunération incitative aux participants qui ont la capacité de contribuer de façon importante au succès de l'exploitation de l'entreprise et de mieux harmoniser les intérêts de la direction avec ceux des actionnaires de Pages Jaunes Limitée. Les options sur actions sont des attributions fondées sur l'écoulement du temps, et leurs droits seront acquis à une date déterminée par le conseil si les participants sont toujours à l'emploi de la Société. Conformément aux modalités du régime d'options sur actions, au moment de l'acquisition des droits, les options sur actions attribuées peuvent être réglées en trésorerie ou en capitaux propres au gré de la Société ou selon le contrat. Le régime d'options sur actions permet aussi, sous réserve de l'approbation du conseil ou du comité des ressources humaines et de rémunération au moment de l'exercice, aux titulaires d'options de choisir de remettre une option pouvant être exercée aux fins d'annulation en échange d'un paiement en trésorerie correspondant à l'excédent de la juste valeur de marché de l'action à la date de remise par rapport au prix d'exercice. Les actions sous-jacentes à l'option remise seront rajoutées à la réserve du régime.

Un nombre maximal de 2 806 932 options sur actions peut être attribué en vertu du régime d'options sur actions. Les participants doivent détenir 25 % des actions ordinaires reçues dans le cadre de l'exercice des options sur actions jusqu'à ce qu'ils respectent les lignes directrices relatives à la propriété qui s'appliquent à leurs postes respectifs.

Le 23 mars 2021, le conseil d'administration a approuvé une modification apportée au régime d'options sur actions visant à rehausser la limite de la participation des initiés et le nombre maximal d'actions pouvant être émises à une personne, passant de 5 % des actions émises et en circulation à 10 % des actions émises et en circulation. De plus, le régime d'options sur actions a été modifié afin de prévoir que le fait pour la Société de racheter des actions aux fins d'annulation en vertu d'une offre publique de rachat dans le cours normal des activités ne contreviendra pas à ces limites à l'égard de toute option en circulation avant un tel rachat d'actions aux fins d'annulation.

Le 9 février 2022, une modification ajoutant une option pour recevoir l'équivalent du règlement de certaines options sur actions en trésorerie a donné lieu à une obligation de régler en trésorerie. Un reclassement des capitaux propres au passif a été comptabilisé à la date de la modification, selon l'écart entre la juste valeur des actions à la date de la modification et le prix d'exercice de l'option. La variation découlant de la fluctuation de la juste valeur après la date de la modification est incluse dans les coûts d'exploitation. Au 9 février 2022, toutes les options précédemment comptabilisées à titre d'options réglées en instruments de capitaux propres ont été reclassées dans les options réglées en trésorerie.

Le 24 mars 2022, le conseil d'administration a approuvé une modification apportée au régime d'options sur actions conférant au conseil le pouvoir discrétionnaire de modifier le prix d'exercice des options, sous réserve de l'approbation de la TSX, dans l'éventualité où un dividende en actions ou un dividende en trésorerie (autre que tout dividende en trésorerie dans le cours normal des activités) serait déclaré sur les actions ordinaires de la Société.

Le tableau qui suit présente un sommaire de l'évolution des options sur actions présentées à titre de passif au cours des exercices clos les 31 décembre.

	2023		2022	
	Nombre d'options	Passif <sup>1</sup>	Nombre d'options	Passif <sup>1</sup>
En circulation au début de l'exercice	2 132 132	3 599 \$	1 044 992	3 315 \$
Attribuées	688 270	658	1 046 805	2 250
Options sur actions reclassées des options réglées en instruments de capitaux propres aux options réglées en trésorerie <sup>2</sup>	(45 657)	237	1 235 917	6 400
Réglées	(872 554)	(2 863)	(1 195 582)	(6 131)
Frappées de déchéance et annulées	(294 125)	(157)	–	–
Variation en raison de la fluctuation de la juste valeur et de l'acquisition des droits	–	(1 077)	–	(2 235)
<b>En circulation à la fin de l'exercice<sup>4</sup></b>	<b>1 608 066</b>	<b>397 \$</b>	<b>2 132 132</b>	<b>3 599 \$</b>

<sup>1</sup> Le passif lié aux options sur actions a été comptabilisé dans les dettes fournisseurs et autres créditeurs, et les charges liées aux options dont les droits sont acquis ainsi que la variation en raison de la fluctuation de la juste valeur sont incluses dans les coûts d'exploitation.

<sup>2</sup> Le nombre d'options sur actions est présenté déduction faite des options sur actions exercées et frappées de déchéance.

<sup>3</sup> Le nombre d'options sur actions dont les droits sont acquis était de 998 846 au 31 décembre 2023 (2022 – 1 224 545).

Le tableau qui suit présente un sommaire de l'évolution de l'ensemble des options sur actions dans le cadre du régime d'options sur actions au cours des exercices clos les 31 décembre.

	2023		2022	
	Nombre d'options	Prix d'exercice moyen pondéré par option	Nombre d'options	Prix d'exercice moyen pondéré par option
En circulation au début de l'exercice	2 132 132	11,92 \$	2 332 893	9,34 \$
Attribuées	688 270	14,24 \$	1 046 805	13,50 \$
Frappées de déchéance	(339 782)	13,96 \$	(33 111)	12,93 \$
Exercées	–	– \$	(18 873)	8,11 \$
Réglées	(872 554)	10,14 \$	(1 195 582)	8,30 \$
<b>En circulation à la fin de l'exercice</b>	<b>1 608 066</b>	<b>13,44 \$</b>	<b>2 132 132</b>	<b>11,92 \$</b>
<b>Pouvant être exercées à la fin de l'exercice</b>	<b>–</b>	<b>– \$</b>	<b>–</b>	<b>– \$</b>

Le tableau qui suit présente des renseignements supplémentaires à l'égard du régime d'options sur actions de Pages Jaunes Limitée aux 31 décembre.

Prix d'exercice	2023		2022	
	Nombre d'options en circulation	Moyenne pondérée de la durée de vie résiduelle	Nombre d'options en circulation	Moyenne pondérée de la durée de vie résiduelle
8,79 \$	–	–	522 496	1,0
11,86 \$	204 349	0,6	374 997	1,3
12,10 \$	–	–	201 608	0,6
12,25 \$	12 245	2,2	–	–
12,72 \$	532 862	2,0	532 862	3,0
14,27 \$	551 982	1,9	–	–
14,30 \$	306 628	1,3	500 169	1,9
<b>En circulation à la fin de l'exercice</b>	<b>1 608 066</b>	<b>1,7</b>	<b>2 132 132</b>	<b>1,7</b>

Le tableau qui suit présente les hypothèses clés utilisées dans l'application du modèle d'évaluation pour les options sur actions aux 31 décembre.

	2023	2022
Moyenne pondérée du cours de l'action à la date d'attribution	14,24 \$	13,50 \$
Prix d'exercice moyen pondéré	14,24 \$	13,50 \$
Volatilité	28,9 %	48,1 %
Durée de vie prévue (en années)	2,7	3,0
Taux de rendement en dividende	4,28 %	4,46 %
Taux d'intérêt sans risque	4,43 %	3,07 %

### Régime de droits à l'appréciation d'actions

Le 15 septembre 2017, Pages Jaunes Limitée a adopté un régime de droits à l'appréciation d'actions dans le but d'offrir une rémunération incitative aux participants qui ont la capacité de contribuer de façon importante au succès de l'exploitation de l'entreprise et de mieux harmoniser les intérêts de la direction avec ceux des actionnaires de Pages Jaunes Limitée. Les droits à l'appréciation d'actions sont des attributions fondées sur l'écoulement du temps, et leurs droits sont acquis à une date déterminée par le conseil si les participants sont toujours à l'emploi de la Société. En vertu des modalités du régime de droits à l'appréciation d'actions, les participants recevront, au moment de l'acquisition des droits à l'appréciation d'actions, un paiement en trésorerie correspondant à l'excédent de la juste valeur des actions de Pages Jaunes Limitée à la date d'acquisition des droits sur la juste valeur des actions de Pages Jaunes Limitée à la date d'attribution.

Le tableau qui suit présente un sommaire de l'évolution des droits à l'appréciation d'actions au cours des exercices clos les 31 décembre.

	2023		2022	
	Nombre de droits à l'appréciation d'actions	Passif <sup>1</sup>	Nombre de droits à l'appréciation d'actions	Passif <sup>1</sup>
En circulation au début de l'exercice	642 073	442 \$	116 110	368 \$
Attribuées	–	–	584 018	196
Réglées	(58 055)	(236)	(58 055)	(237)
Variation en raison de la fluctuation de la juste valeur et de l'acquisition des droits	–	(37)	–	115
<b>En circulation à la fin de l'exercice<sup>2</sup></b>	<b>584 018</b>	<b>169 \$</b>	<b>642 073</b>	<b>442 \$</b>

<sup>1</sup> Le passif lié au régime de droits à l'appréciation d'actions a été comptabilisé dans les dettes fournisseurs et autres créditeurs, et les charges liées aux unités dont les droits sont acquis ainsi que la variation en raison de la fluctuation de la juste valeur sont incluses dans les coûts d'exploitation.

<sup>2</sup> Le nombre de droits à l'appréciation d'actions dont les droits sont acquis était de 349 786 au 31 décembre 2023 (2022 – 134 213).

Le tableau qui suit présente les hypothèses clés utilisées dans l'application du modèle d'évaluation pour les droits à l'appréciation d'actions aux 31 décembre.

	2023	2022
Moyenne pondérée du cours de l'action à la date d'attribution	12,72 \$	12,72 \$
Prix d'exercice	12,72 \$	12,72 \$
Volatilité attendue	29,5 %	29,5 %
Durée de vie prévue (en années)	2,8 ans	2,8 ans
Taux d'intérêt sans risque	4,25 %	4,25 %

Le tableau suivant présente les montants relatifs à la rémunération fondée sur des actions comptabilisés à titre de coûts d'exploitation dans les états consolidés du résultat net.

<b>Pour les exercices clos les 31 décembre</b>	<b>2023</b>	<b>2022</b>
Régime d'UAR	1 625 \$	1 883 \$
Régime d'UAD	(382)	550
Options sur actions	(380)	846
Droits à l'appréciation d'actions	(37)	311
<b>Total</b>	<b>826 \$</b>	<b>3 590 \$</b>

## 19. Engagements et éventualités

a) Au 31 décembre 2023, Pages Jaunes Limitée avait des engagements en vertu d'obligations contractuelles visant des achats et services pour des dépenses d'exploitation et d'investissement aux termes desquels le total des paiements ainsi que ceux à verser au cours des cinq prochaines années et par la suite s'établissent comme suit :

	<b>Total des engagements</b>
2024	16 956 \$
2025	13 284
2026	9 737
2027	7 743
2028	7 188
Par la suite	26 384
	<b>81 292 \$</b>

b) Pages Jaunes Limitée a conclu trois contrats de services de facturation et de recouvrement. Le contrat avec Bell Canada (« Bell ») vient à expiration le 31 décembre 2026, et le contrat avec Norouestel Inc., une société liée de Bell, vient à expiration le 29 novembre 2032. La convention avec TELUS Communications Inc. (« TELUS ») vient à expiration en 2031.

En vertu de conventions de publication conclues avec Bell et TELUS, Pages Jaunes Limitée produit des annuaires téléphoniques d'inscriptions alphabétiques pour chacune de ces sociétés afin de leur permettre de respecter leurs obligations en matière de réglementation.

La Société a également conclu d'autres conventions avec Bell et TELUS concernant l'utilisation de renseignements tirés des inscriptions et l'utilisation de marques de commerce pour la publication d'annuaires. Si la Société manque de façon importante à ses obligations en vertu des conventions de publication susmentionnées et que, par conséquent, ces conventions de publication sont résiliées conformément à leurs modalités, ces autres licences d'utilisation de renseignements tirés des inscriptions et d'utilisation de marques de commerce de Bell et de TELUS, selon le cas, pourront également être résiliées. Ces autres conventions conclues avec Bell et TELUS prendront fin entre 2031 et 2037.

c) Pages Jaunes Limitée a conclu des ententes d'impression d'annuaires avec ses imprimeurs visant l'impression, la reliure et la livraison d'annuaires alphabétiques, classés et combinés ainsi que d'autres publications. Elle a aussi conclu des ententes de distribution.

d) Pages Jaunes Limitée fait l'objet de diverses réclamations et poursuites qui ont été engagées contre elle dans le cours normal des activités. Des provisions au titre de certaines de ces réclamations sont comptabilisées et incluses dans les dettes fournisseurs et autres créditeurs et dans les provisions selon la meilleure estimation de la direction quant à leur issue éventuelle. La direction ne s'attend pas à ce que le règlement de ces questions en attente ou en cours ait une incidence négative importante sur la situation financière, sur la performance financière ni sur les flux de trésorerie de Pages Jaunes Limitée.

## 20. Garanties

Dans le cours normal de ses activités, Pages Jaunes Limitée a conclu des conventions qui sont monnaie courante dans l'industrie et qui prévoient une indemnisation et des garanties à des contreparties dans le cadre de transactions liées à l'acquisition d'entreprises, à la cession d'entreprises et à la vente d'actifs. Pages Jaunes Limitée a conclu des conventions qui comprennent des engagements d'indemnisation à l'intention de certains de ses administrateurs et cadres supérieurs qui visent à les indemniser des frais (y compris des frais juridiques), des jugements, des amendes et de tout montant réellement et raisonnablement engagé par eux relativement à toute poursuite en justice, à tout procès ou à toute instance judiciaire dont les administrateurs et/ou cadres supérieurs pourraient faire l'objet en raison de l'exécution de leur mandat, s'ils ont agi de façon honnête, de bonne foi et dans l'intérêt de Pages Jaunes Limitée. Pages Jaunes Limitée a souscrit une assurance responsabilité, dont elle est le bénéficiaire, à l'intention des administrateurs et des cadres supérieurs. Aux 31 décembre 2023 et 2022, aucun montant n'a été comptabilisé dans les états consolidés de la situation financière relativement à ces engagements d'indemnisation.

La nature de ces garanties empêche Pages Jaunes Limitée d'effectuer une estimation raisonnable du montant maximal éventuel qu'elle pourrait devoir verser aux contreparties.

## 21. Liste des filiales

	Activité principale	Pourcentage de participation	
		2023	2022
<b>Aux 31 décembre</b>			
<b>Canada</b>			
Pages Jaunes Solutions numériques et médias Limitée	Fournisseur de solutions de marketing et de médias numériques et imprimés	100 %	100 %
<b>États-Unis</b>			
YPG (USA) Holdings, Inc.	Société de portefeuille	100 %	100 %
Yellow Pages Digital & Media Solutions, LLC	Fournisseur de services de soutien opérationnel	100 %	100 %

## 22. Transactions entre parties liées

### Rémunération des principaux dirigeants

Les principaux dirigeants de Pages Jaunes Limitée sont les personnes ayant l'autorité et la responsabilité liées à la planification, à la direction et au contrôle des activités de la Société. Les personnes considérées comme les principaux dirigeants sont les membres de l'équipe de la haute direction et les membres du conseil de Pages Jaunes Limitée.

La charge de la rémunération totale pour les principaux dirigeants incluse dans les états consolidés du résultat net et la composition de celle-ci s'établissent comme suit :

<b>Pour les exercices clos les 31 décembre</b>	<b>2023</b>	<b>2022</b>
Salaires, honoraires du conseil et régimes incitatifs à court terme	5 088 \$	5 453 \$
Avantages postérieurs à l'emploi	440	59
Charge au titre de la rémunération fondée sur des actions, y compris la réévaluation du cours de l'action	1 533	3 356
Toute autre forme de rémunération	1 288	1 634
	<b>8 349 \$</b>	<b>10 502 \$</b>